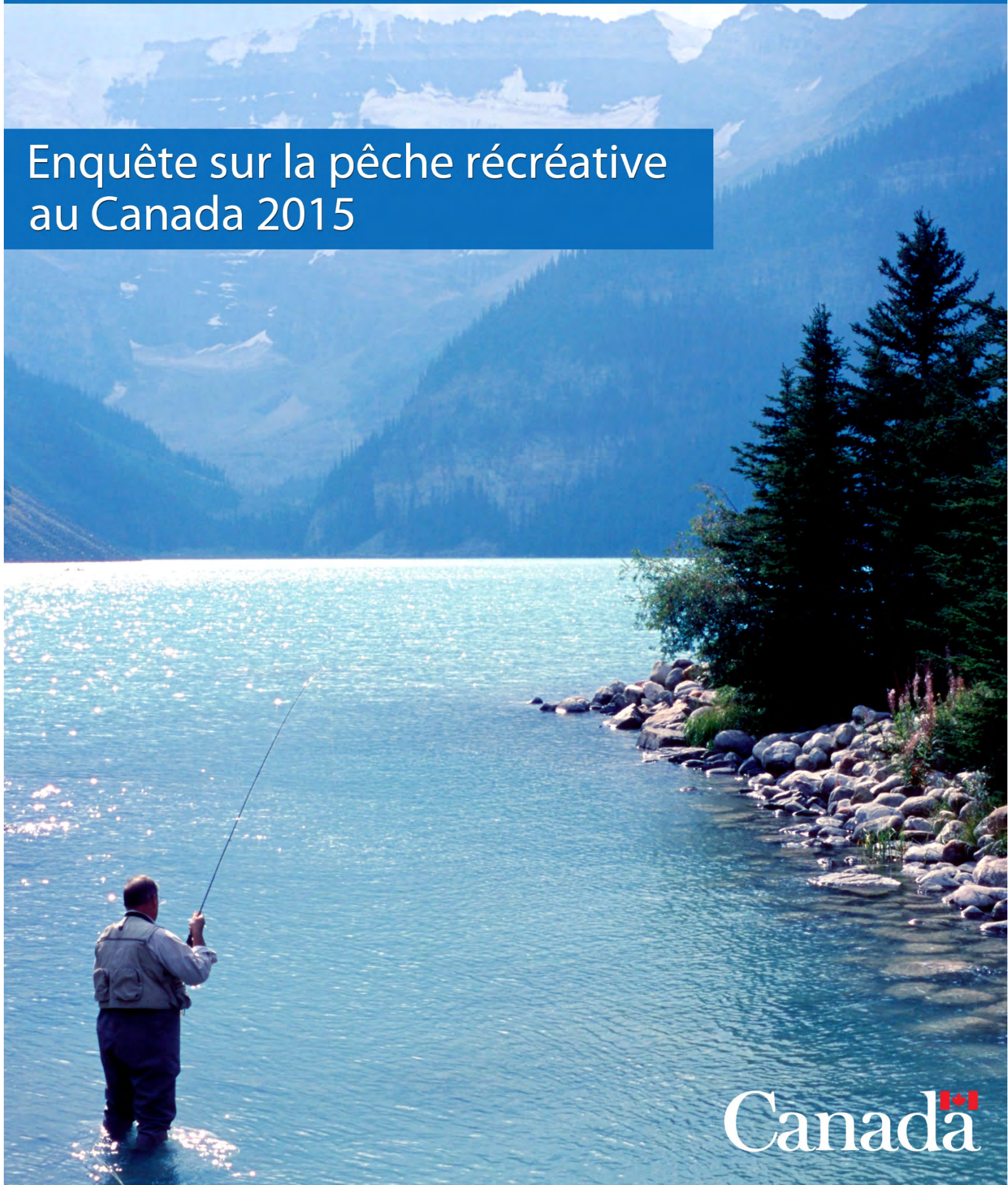




Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

# Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015



Canada 

## **Publié par :**

Pêches et Océans Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E6

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2019

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ni par aucun moyen électronique ou mécanique que ce soit, y compris la photocopie, l'enregistrement ou tout autre mode de stockage ou de consultation de l'information, sans obtenir au préalable l'autorisation écrite de Pêches et Océans Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0E6

N° de catalogue **Fs42-1/2015F-PDF**  
978-0-660-29279-3



---

## Table des matières

<b>Préface</b> .....	<b>i</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>i</b>
<b>Symboles</b> .....	<b>i</b>
<b>1.0 Introduction</b> .....	<b>1</b>
1.1. Gestion de la pêche récréative au Canada .....	1
1.2. Points saillants .....	1
<b>2.0 Aperçu de l'enquête</b> .....	<b>2</b>
<b>3.0 Concepts, termes et définitions</b> .....	<b>2</b>
<b>4.0 Résultats de l'Enquête</b> .....	<b>4</b>
4.1 Profil du pêcheur .....	4
4.1.1 Pêcheurs résidents .....	4
4.1.2 Pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers .....	5
4.1.3 Profil selon le sexe .....	5
4.1.4 Profil selon l'âge .....	6
4.2 Effort de pêche .....	6
4.2.1 Jours de pêche .....	6
4.2.2 Caractéristiques des voyages des non-résidents .....	6
4.3 Récolte.....	6
4.3.1 Poissons capturés et conservés .....	6
4.3.2 Profil selon les espèces.....	7
4.4 Dépenses directes liées à la pêche récréative.....	8
4.4.1 Dépenses directes totales.....	8
<b>5.0 Méthodologie d'enquête et qualité des données</b> .....	<b>11</b>
5.1 Procédures d'échantillonnage.....	11
5.1.1 Renseignements généraux .....	11
5.1.2 Pêcheurs résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec .....	11
5.1.3 Pêcheurs non-résidents du Québec .....	11
5.1.4 Échantillonnage particulier : titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique .....	12
5.2 Collecte de données, traitement, codage et estimation .....	12
5.3 Procédures de pondération .....	12
5.3.1 Pondération pour toutes les régions autres que Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec .....	12
5.3.2 Pondération pour Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec .....	13
5.4 Qualité des données .....	13
5.4.1 Erreur d'échantillonnage .....	13
5.4.2 Erreur discrétionnaire .....	13
5.4.3 Limitations des données .....	14
5.5 Comparabilité des données.....	14
<b>6.0 Références</b> .....	<b>14</b>

---



---

<b>Annexe A : Tableaux sommaires .....</b>	<b>15</b>
Annexe A.1 Nombre de pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région, 2015 .....	16
Annexe A.2 Nombre de pêcheurs actifs, par catégorie de pêcheurs et région, 2015.....	16
Annexe A.3 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, selon le sexe et par région, 2015 .....	16
Annexe A.4 Origine des pêcheurs non-résidents titulaires de permis au Canada, 2015 <sup>1</sup> .....	17
Annexe A.5 Sommaire – Voyages par tous les pêcheurs non-résidents, 2015 .....	17
Annexe A.6 Nombre de jours de pêche, par catégorie de pêcheurs et région, 2015 .....	18
Annexe A.6 Nombre de jours de pêche, par catégorie de pêcheurs et région, 2015 (suite) .....	19
Annexe A.7a Sommaire – Poissons capturés par catégorie de pêcheurs, 2015 .....	19
Annexe A.7a Sommaire – Poissons conservés par catégorie de pêcheurs, 2015.....	20
Annexe A.8 Sommaire – Poissons capturés et conservés par tous les pêcheurs, 2015 .....	20
Annexe A.9 Dépenses directes effectuées par tous les pêcheurs, 2015.....	20
Annexe A.10 Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement liés à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2015.....	21
Annexe A.11 Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative effectués par tous les pêcheurs, 2015.....	21
Annexe A.12 Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative, par catégorie de pêcheurs, 2015.....	22
Annexe A.13 Fiabilité statistique des variables choisies, tous les pêcheurs actifs, 2015 .....	22

---

---

## Préface

L'Enquête sur la pêche récréative au Canada 2015 a permis de recueillir de l'information sur les activités liées à la pêche récréative afin d'évaluer l'importance économique et sociale de ces activités dans les provinces et les territoires du Canada. Cette enquête coordonnée à l'échelle nationale présente l'information la plus complète sur les activités de pêche récréative et les récoltes de poissons dans toutes les régions du pays. Il s'agit également de la source la plus à jour de statistiques détaillées sur la contribution économique effectuée par les pêcheurs aux échelons provinciaux/territoriaux et national.

## Remerciements

La coopération des répondants à l'enquête s'est avérée essentielle à la réussite de ce projet, et nous tenons à remercier chaleureusement toutes ces personnes

L'enquête était une initiative coordonnée de Pêches et Océans Canada (MPO) et de tous les organismes provinciaux et territoriaux de délivrance de permis de pêche récréative. Le présent rapport a été préparé Statistique Canada.

## Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans le rapport :

- néant ou zéro
  - .. données non disponibles
  - ... données sans objet
-

## 1.0 Introduction

Comptant plus de deux millions de lacs et de rivières qui alimentent cinq grands bassins versants océaniques, le Canada est reconnu pour sa pêche récréative. Historiquement, la pêche a toujours été l'un des loisirs les plus populaires au pays, auprès tant des Canadiens que des visiteurs.

Chaque année, des pêcheurs du monde entier viennent visiter le Canada et participer à des activités de pêche récréative. La contribution socio-économique importante de la pêche récréative se répercute dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, particulièrement dans quelques-unes des régions les plus éloignées du pays.

### 1.1. Gestion de la pêche récréative au Canada

La structure de gouvernance pour la gestion de la pêche récréative au Canada a évolué au fil du temps. Elle constitue une combinaison complexe de responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur le plan de la législation et de la gestion, mettant l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens et la gérance communautaire ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources halieutiques. L'encadré 1.1 résume les diverses responsabilités de gestion en matière de pêche

**Encadré 1.1** Sommaire – Responsabilités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, gestion de la pêche récréative, Canada.

Responsabilités de gestion de la pêche récréative			
Province/ territoire	Gouvernement fédéral (MPO)	Gouvernement provincial/ territorial	Conseils de cogestion
Terre-Neuve-et- Labrador	Espèces marines		
Île-du-Prince- Édouard, Nouveau- Brunswick, Nouvelle-Écosse	Espèces d'eau douce anadromes et catadromes, autres espèces marines	Espèces d'eau douce (délivrance de permis) Espèces anadromes pêchées dans les eaux intérieures (délivrance de permis)	
Québec	Toutes les autres espèces marines	Espèces d'eau douce anadromes et catadromes	
Ontario et Manitoba	Espèces marines	Espèces d'eau douce	
Saskatchewan	Pêches autochtones et protection de l'habitat du poisson	Au besoin, modifications des lois sur les pêches	
Alberta		Espèces d'eau douce	
Colombie- Britannique	Saumon en milieux marins et en eaux douces – eaux de marée (délivrance de permis) Autres espèces d'eaux de marée	Espèces d'eau douce Pêche récréative du saumon dans les eaux intérieures (délivrance de permis)	
Numavut, Territoires du Nord- Ouest		Délivrance de permis de pêche récréative (décret)	Allocations de pêche; conseils sur la conservation, la gestion des pêches et les activités scientifiques
Yukon	Espèces marines	Espèces d'eau douce	

Source : MPO, Gestion des pêches et de l'aquaculture, *La Pêche récréative au Canada – Politique-cadre*.

récréative au Canada.

La mise en œuvre de programmes de gestion de la pêche récréative à l'échelle provinciale et territoriale est tout aussi complexe. Les programmes et stratégies tiennent toutefois compte de la diversité des exigences des provinces et territoires, du besoin de faire participer tous les intervenants ainsi que de l'importance d'atteindre un équilibre entre la promotion de la pêche récréative en tant que loisir et la conservation de la ressource halieutique. La surveillance statistique des activités de pêche récréative apporte une importante contribution à la gestion des pêches. L'information recueillie grâce à l'Enquête sur la pêche récréative au Canada soutient l'analyse des politiques et l'élaboration des plans de gestion des pêches depuis plusieurs dizaines d'années.

### 1.2. Points saillants

Les pêcheurs canadiens résidents ont encore constitué la majorité de la population active de pêcheurs au Canada, particulièrement en Ontario et au Québec, représentant 53 % de tous les pêcheurs canadiens résidents. La plupart des pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers se rendaient en Ontario ou en Colombie-Britannique (eaux de marée) pour pratiquer leurs activités de pêche récréative. Ces voyages représentaient près de 72 % de tous les voyages de pêche effectués au Canada par des pêcheurs non-résidents.

La population de pêcheurs adultes actifs a continué de vieillir. Par exemple, près de la moitié (42 %) des pêcheurs canadiens étaient âgés de 45 à 64 ans, alors que seulement 28 % de la population canadienne générale se situait dans la même tranche d'âge.

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur était de 15 jours en 2015, contre 13 jours en 2010. En 2015, les pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers ont effectué plus de 2,6 millions de voyages au Canada. Ces pêcheurs ont effectué presque la moitié (48 %) de ces voyages expressément pour pratiquer la pêche récréative dans la région qu'ils ont visitée.

Dans l'ensemble, le doré jaune était la principale espèce capturée à l'échelle nationale, avec 26 % des prises totales; il est suivi de la truite, du grand brochet, de la perche et du bar. La truite était l'espèce la plus pêchée par les pêcheurs résidents, tandis que le doré jaune était l'espèce prédominante parmi tous les pêcheurs non-résidents.

En 2015, les pêcheurs ont contribué à diverses économies locales des provinces et des territoires du Canada par des dépenses totales de 7,9 milliards de dollars. De ce montant, 5,3 milliards de dollars ont été dépensés sous forme d'investissements et d'importants achats de biens durables liés aux activités de pêche récréative. Les 2,5 milliards de dollars restants représentaient les dépenses directes liées à la pêche

récréative, notamment pour les forfaits, le transport, la nourriture, l'hébergement, les services de pêche et le matériel de pêche, dans le cadre de voyages de pêche.

## 2.0 Aperçu de l'enquête

L'Enquête de 2015 sur la pêche récréative au Canada constituait le neuvième cycle de l'enquête amorcée en 1975; elle est effectuée tous les cinq ans. L'enquête visait toutes les personnes répertoriées dans les bases de données provinciales et territoriales de 2015 sur la délivrance de permis de pêche récréative<sup>1</sup>. En 2015, les questionnaires ont été envoyés à 115 372 ménages au Canada et dans d'autres pays afin d'obtenir de l'information sur les activités de pêche récréative (tableau 2.1).

**Tableau 2.1 Taille de l'échantillon définitif de pêcheurs résidents et non-résidents, par région, 2015**

Région	Résidents	Non-résidents	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	1 892	839	2 731
Île-du-Prince-Édouard	883	307	1 190
Nouvelle-Écosse	2 212	519	2 730
Nouveau-Brunswick	3 657	937	4 594
Québec <sup>2</sup>	11 288	..	11 288
Ontario	30 196	15 888	46 084
Manitoba	2 800	1 602	4 402
Saskatchewan	3 900	3 000	6 900
Alberta	5 000	800	5 800
Colombie-Britannique (eaux douces)	10 513	2 587	13 100
Colombie-Britannique (eaux de marée)	8 555	3 445	12 000
Yukon	895	805	1 700
Territoires du Nord-Ouest	941	879	1 820
Nunavut	367	666	1 033
<b>Canada</b>	<b>83 099</b>	<b>32 273</b>	<b>115 372</b>

### Remarques :

1. Le nombre de pêcheurs non-résidents dans ce tableau comprend les pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers. Voir la section 3 pour une liste des concepts, des termes et des définitions utilisés dans le rapport.

2. En raison des contraintes de la base de données de délivrance de permis, les pêcheurs non-résidents du Québec n'ont pas été couverts dans l'Enquête de 2015 sur la pêche récréative au Canada. Voir la section 5.1.3 pour des détails.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

L'enquête de 2015 a permis de recueillir des renseignements sur :

- le profil des pêcheurs (âge, sexe, résidence, etc.);
- l'activité liée à la pêche récréative :
  - l'effort de pêche par région<sup>2</sup>;
  - le nombre de poissons capturés et conservés;
  - la récolte par espèce et par région de gestion des pêches ou région économique;
- diverses questions sur les espèces aquatiques envahissantes;
- l'information sur les voyages pour les pêcheurs non-résidents;
- les dépenses telles que :
  - les principaux achats ou investissements liés aux activités de pêche;
  - les forfaits achetés;

<sup>1</sup> À Terre-Neuve-et-Labrador et au Québec, on a effectué une présélection afin de déterminer la population de pêcheurs actifs de chacune de ces provinces en 2015.

<sup>2</sup> Les régions de pêche récréative étaient fondées sur les définitions utilisées par chaque province ou territoire.

- les dépenses directes liées aux voyages de pêche récréative.

Chaque province/territoire a également posé d'autres questions concernant les activités de pêche récréative et les programmes dans sa région respective.

## 3.0 Concepts, termes et définitions

Voici un glossaire des termes et des définitions utilisés dans l'Enquête et tout au long du présent rapport.

**Pêche récréative** : pêche non commerciale; la définition utilisée dans le cadre de l'enquête englobe la pêche récréative et la pêche sportive. Prenez note que l'enquête ne porte pas sur la pêche aux fins alimentaires, sociales ou rituelles ni la pêche de subsistance; par conséquent, ces types de pêche ne sont pas compris dans les estimations présentées dans ce rapport.

**Pêcheur actif** : pêcheur qui a pêché en 2015; l'identification des pêcheurs était fondée sur l'information provenant de bases de données provinciales et territoriales sur la délivrance de permis. Le nombre de pêcheurs actifs était fondé sur les résultats de la présélection<sup>3</sup> dans le cadre de l'enquête et les réponses données par les répondants individuels dans le cadre de l'enquête.

**Pêcheurs adultes** : total de la population adulte de pêcheurs en 2015; ne comprend pas les personnes âgées de moins de 16 ans (15 ans et 18 ans dans certaines régions). Les résultats d'enquête présentés dans le présent document se rapportent aux activités de pêche récréative des pêcheurs adultes actifs couverts dans l'Enquête.

**Ménage** : composé d'un pêcheur adulte ou plus habitant sous le même toit.

**Région** : province ou territoire responsable de la gestion de la pêche récréative. La province de la Colombie-Britannique (C.-B.) est divisée en deux, à savoir la C.-B. Eaux de marée (la pêche récréative en eaux salées ou marines) et la C.-B. Eaux douces (la pêche récréative dans les régions d'eau douce de la C.-B.). La première région est gérée par le MPO alors que la seconde l'est par la province.

**Catégories de pêcheurs** : chaque région a interrogé deux catégories générales de pêcheurs actifs : les pêcheurs résidents et les pêcheurs non-résidents (canadiens et étrangers), à la seule exception du Québec, où les pêcheurs non-résidents n'ont pas été couverts dans l'Enquête.

<sup>3</sup> Présélection effectuée dans deux provinces : Terre-Neuve-et-Labrador et Québec.

Pêcheur résident : pêcheur qui pêchait dans sa région de résidence en 2015.

Pêcheur canadien non-résident : pêcheur canadien qui pêchait en dehors de sa région de résidence.

Autre pêcheur non-résident : pêcheur non canadien qui pêchait dans une région canadienne. Les termes *pêcheur étranger*, *pêcheur étranger non-résident* et *pêcheur non canadien* sont utilisés de façon interchangeable tout au long du rapport.

Poissons capturés : nombre de poissons capturés (le terme *récolte de poisson* est également utilisé dans les tableaux).

Poissons conservés : nombre de poissons conservés.

Jour de pêche : jour ou partie de jour où un pêcheur a pratiqué la pêche récréative.

Dépenses directes : dépenses engagées pour l'acquisition de biens et de services (nourriture, matériel de camping, logement, transport, fournitures, etc.) lors de voyages ou d'excursions de pêche.

Principaux achats et investissements : achat de biens durables liés aux activités de pêche récréative. Ceux-ci comprennent les bateaux, les moteurs, les véhicules spéciaux, le matériel de camping et d'autres biens durables. L'achat de terrains et de bâtiments est également compris.

Les principaux achats et investissements se divisent en deux catégories : 1) les principaux achats et investissements liés en tout ou en partie à la pêche récréative, définis comme le prix d'achat total des biens durables susmentionnés; 2) les principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative, calculés en fonction du prix d'achat qui, selon le pêcheur, étaient directement liés aux activités de pêche récréative.

En 2015, une distinction a été faite afin d'indiquer si l'équipement de navigation et les véhicules spéciaux achetés étaient neufs ou usagés.

Attirail de pêche et matériel de pêche : l'*attirail de pêche* comprend les dépenses engagées pour l'acquisition de biens, notamment des cannes à pêche, des moulinets et des sondeurs, alors que le *matériel de pêche* comprend les articles achetés au cours de l'activité de pêche, notamment les appâts et les lignes.

Forfaits : sommes versées à un propriétaire de pavillon de pêche ou à un pourvoyeur pour obtenir une gamme complète de services comme l'hébergement, la nourriture, le transport et l'utilisation de l'attirail de pêche. Les catégories de forfaits comprennent le coût de

déplacement en avion, de l'hébergement, de l'affrètement des bateaux, des services de pourvoyeurs, etc.

Services de pêche : comprend la location de bateaux, les services de guide, les frais de permis, les permis, les étiquettes, etc.

Matériel de pêche : comprend les appâts, les lignes, les leurres, etc.

Variation annuelle moyenne en pourcentage : calculée à l'aide de la formule  $r = ((p_n - p_0)/p_0) * 100/n$ , où  $r$  équivaut à la variation annuelle moyenne en pourcentage,  $p_n$  et  $p_0$  représentent la première et la dernière observation de la période et  $n$ , le nombre d'années de la période.

Dollars courants : également appelés dollars non indexés; dollars actuels reçus ou payés, non ajustés en fonction du changement des prix (inflation).

Dollars constants : dollars qui ont été ajustés en fonction de l'inflation.

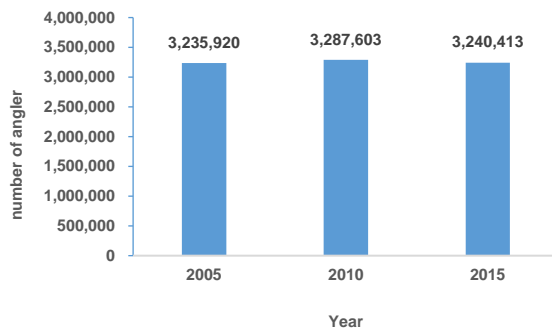


## 4.0 Résultats de l'Enquête

### 4.1 Profil du pêcheur

En 2015, plus de 3,2 millions de pêcheurs adultes ont participé à diverses activités de pêche récréative au Canada (annexe A.2)<sup>4</sup>. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de 3,3 millions en 2010 (figure 4.1). Le nombre de pêcheurs adultes est demeuré stable depuis 2005.

**Figure 4.1 Pêcheurs adultes actifs, toutes catégories, Canada, 2005, 2010, 2015**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

En 2015, la majorité des pêcheurs actifs étaient des résidents qui pêchaient dans leur province ou leur territoire de résidence (environ 2,6 millions). Le reste de la population active de pêcheurs adultes était constitué d'un peu plus de 191 700 non-résidents canadiens (Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence) et de visiteurs (environ 404 400). Le nombre de pêcheurs résidents a diminué de 3 % par rapport à 2010, tandis que le nombre total de pêcheurs non-résidents, y compris les pêcheurs non-résidents canadiens et les pêcheurs étrangers, a augmenté de 9 %.

Il est à noter que pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Enquête n'a pas permis d'établir une distinction complète entre les pêcheurs non-résidents canadiens et étrangers, de sorte que Terre-Neuve-et-Labrador ne contribue à aucun nombre ou pourcentage dans ce rapport lorsque les pêcheurs non-résidents sont ventilés entre Canadiens et non-Canadiens. Certains tableaux comprennent une colonne qui contient tous les pêcheurs non-résidents, et inclura par conséquent les résultats pour Terre-Neuve-et-Labrador. Cette précision n'a pas d'incidence sur les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador, puisqu'ils étaient entièrement identifiables au cours de l'enquête.

#### 4.1.1 Pêcheurs résidents

Les pêcheurs résidents demeuraient principalement en Ontario et au Québec (annexe A.2). Étant donné le grand bassin de population de ces provinces, ce résultat n'était pas surprenant. La tendance est constante depuis 1995. En 2015, les pêcheurs résidents de ces deux provinces représentaient 53 % de tous les pêcheurs résidents actifs au Canada. Pour ce qui est des chiffres réels, les pêcheurs résidents actifs de l'Ontario et du Québec étaient moins nombreux qu'en 2010 (tableau 4.1).

Outre l'Ontario et le Québec, d'autres régions (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nunavut et Yukon) ont enregistré une baisse du nombre de leurs pêcheurs actifs entre 2010 et 2015. Dans les autres provinces et territoires, le nombre de pêcheurs résidents actifs était plus élevé en 2015 qu'en 2010.

**Tableau 4.1 Nombre de pêcheurs résidents actifs par région, Canada, 2005, 2010, 2015**

Région	2005	2010	2015
Terre-Neuve-et-Labrador	131 578	71 382	110 772
Île-du-Prince-Édouard	6 929	6 413	5 967
Nouvelle-Écosse	43 775	55 951	49 714
Nouveau-Brunswick	43 382	52 770	50 896
Québec	656 543	711 610	652 919
Ontario	764 374	924 549	754 617
Manitoba	121 788	130 224	150 518
Saskatchewan	119 824	142 550	145 157
Alberta	179 461	223 007	282 880
Colombie-Britannique (eaux douces)	211 403	236 682	247 582
Colombie-Britannique (eaux de marée)	169 863	166 824	176 819
Yukon	5 048	6 755	6 001
Territoires du Nord-Ouest	2 138	4 500	4 883
Nunavut	769	545	497
<b>Canada</b>	<b>2 456 876</b>	<b>2 733 762</b>	<b>2 639 224</b>

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

En règle générale, les taux de participation des pêcheurs résidents ont diminué dans la plupart des provinces et territoires depuis 2010 (tableau 4.2). De façon constante, les taux de participation des pêcheurs résidents ont été les plus élevés à Terre-Neuve-et-Labrador, au Yukon et en Saskatchewan.

Le Yukon a connu une baisse de la participation des résidents en 2015, mais a tout de même conservé sa deuxième place. À Terre-Neuve-et-Labrador, bien que le taux ait augmenté par rapport à 2010, il était toujours inférieur à celui de 2005.

<sup>4</sup> Cette estimation reflète le nombre total de pêcheurs actifs dans les régions et de catégories de pêcheurs couverts dans l'enquête seulement. En 2015, aucune donnée d'enquête n'était disponible concernant les pêcheurs non résidents au Québec.

**Tableau 4.2 Taux de participation des pêcheurs résidents, par région, Canada, 2005, 2010, 2015**

Région	2005	2010	2015
	%		
Terre-Neuve-et-Labrador	25,5	14,0	21,0
Île-du-Prince-Édouard	5,0	4,5	4,1
Nouvelle-Écosse	4,7	5,9	5,3
Nouveau-Brunswick	5,8	7,0	6,7
Québec	8,6	9,0	8,0
Ontario	6,1	7,0	5,5
Manitoba	10,3	10,5	11,7
Saskatchewan	12,1	13,7	13,0
Alberta	5,5	6,0	6,8
Colombie-Britannique (eaux douces)	5,0	5,2	5,2
Colombie-Britannique (eaux de marée)	4,0	3,7	3,7
Yukon	16,3	19,5	16,0
Territoires du Nord-Ouest	5,0	10,3	11,0
Nunavut	2,6	1,7	1,4
<b>Canada</b>	<b>7,6</b>	<b>8,0</b>	<b>7,4</b>

Remarque :

1. Le taux de participation se définit comme la proportion de pêcheurs résidents de la population totale de la province ou du territoire.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

### 4.1.2 Pêcheurs canadiens non-résidents et étrangers

La catégorie des pêcheurs non-résidents est constituée de Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence, et de pêcheurs étrangers en visite au Canada. Au total, on comptait plus de 601 000 pêcheurs dans ces deux catégories de pêcheurs non-résidents (tableau 4.3).

**Tableau 4.3 Nombre total de pêcheurs actifs non-résidents canadiens et étrangers, par région, Canada, 2005, 2010, 2015**

Région	2005	2010	2015
	(en milliers)		
Terre-Neuve-et-Labrador	3,8	4,5	5,0
Île-du-Prince-Édouard	0,6	1,9	0,8
Nouvelle-Écosse	2,1	1,8	1,9
Nouveau-Brunswick	7,2	6,2	6,1
Québec	..	..	..
Ontario	501,6	338,0	363,5
Manitoba	36,8	29,1	34,0
Saskatchewan	37,3	36,7	44,2
Alberta	12,4	12,4	12,6
Colombie-Britannique (eaux douces)	59,4	49,5	52,4
Colombie-Britannique (eaux de marée)	106,3	61,3	70,6
Yukon	5,8	6,3	2,4
Territoires du Nord-Ouest	4,5	5,5	7,1
Nunavut	1,1	0,6	0,6
<b>Canada</b>	<b>779,0</b>	<b>553,8</b>	<b>601,2</b>

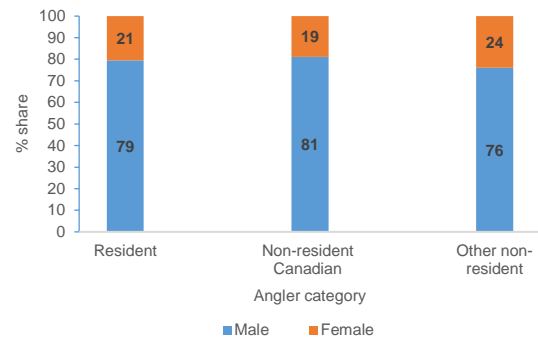
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Un peu moins du tiers des pêcheurs non-résidents (d'origine connue ou inconnue) étaient des Canadiens qui pêchaient en dehors de leur province ou de leur territoire de résidence. Les autres (67 %) étaient des pêcheurs étrangers, parmi les millions de voyageurs entrés au Canada en 2015 (annexe A.4). La tendance générale montre une augmentation annuelle moyenne de près de 2 % de la population totale de pêcheurs non-résidents au cours des cinq dernières années.

### 4.1.3 Profil selon le sexe

Les hommes représentaient 79 % des pêcheurs résidents, 81 % des pêcheurs non-résidents canadiens et

76 % de tous les autres pêcheurs non-résidents (figure 4.2).

**Figure 4.2 Répartition des pêcheurs actifs par catégorie de pêcheurs et selon le sexe, Canada, 2015<sup>1,2</sup>**

Remarques :

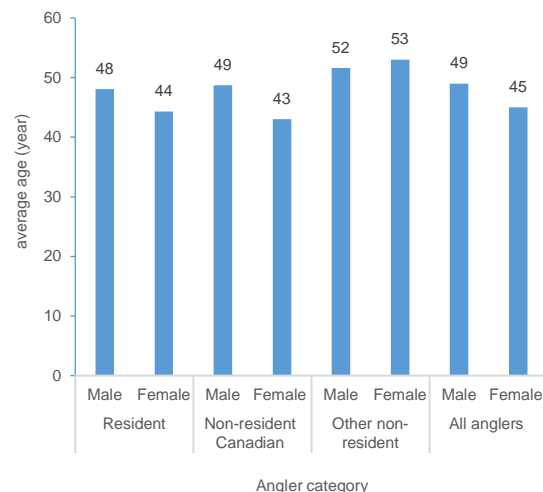
<sup>1</sup>Les origines des non-résidents n'ont pas été consignées pendant le travail sur le terrain pour Terre-Neuve-et-Labrador, de sorte qu'elles ne sont pas incluses dans les catégories de pêcheurs non-résidents.

<sup>2</sup>Aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents au Québec.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

La figure 4.3 illustre l'âge moyen des pêcheuses et des pêcheurs actifs. En 2015, le pêcheur moyen était âgé de 49 ans alors que les pêcheuses étaient généralement âgées de 45 ans, comparativement à 51 et à 47 ans, respectivement, il y a cinq ans<sup>5</sup>.

Les pêcheurs étrangers étaient nettement plus âgés que les pêcheurs résidents et les pêcheurs canadiens non-résidents; en moyenne, les pêcheurs étrangers étaient âgés de 52 ans et les pêcheuses étrangères, de 53 ans.

**Figure 4.3 Âge moyen des pêcheurs, par catégorie de pêcheurs et selon le sexe, Canada 2015<sup>1,2</sup>**

Remarques :

<sup>1</sup>Les origines des non-résidents n'ont pas été consignées pendant le travail sur le terrain pour Terre-Neuve-et-Labrador, de sorte qu'elles ne sont pas incluses dans les catégories de pêcheurs non-résidents.

<sup>2</sup>Aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents au Québec.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

<sup>5</sup> Pêches et Océans Canada, Enquête de 2010 sur la pêche récréative au Canada., <http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/rec/can/2010/index-fra.htm>.

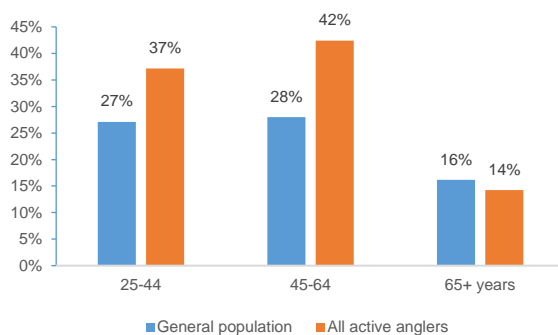
#### 4.1.4 Profil selon l'âge

L'analyse de la répartition selon l'âge révèle la population vieillissante des pêcheurs actifs au Canada, qui se confirme davantage lorsqu'on compare le profil selon l'âge des pêcheurs canadiens en 2015 avec celui de la population générale (figure 4.4).

En 2015, par exemple, 42 % des pêcheurs canadiens étaient âgés de 45 à 64 ans, alors que seulement 28 % de la population canadienne, en général, se situait dans la même tranche d'âge. Le pourcentage relatif de pêcheurs canadiens âgés de 65 ans et plus était plus élevé en 2015 qu'en 2010, soit 14 % et 11 %, respectivement.

En revanche, le pourcentage relatif de ce groupe d'âge dans la population générale a augmenté entre 2010 et 2015, passant de 14 % à 16 %. La population totale n'a augmenté que de 1 % depuis 2010.

**Figure 4.4 Répartition selon le groupe d'âge des pêcheurs canadiens actifs et de la population générale, par groupes d'âge sélectionnés (proportion du total), 2015<sup>1,2,3</sup>**



#### Remarques :

1. Dans ce graphique, la répartition selon le groupe d'âge des pêcheurs canadiens actifs est fondée sur les totaux combinés de pêcheurs résidents et de pêcheurs canadiens non-résidents.
2. Les Canadiens non-résidents qui ont pêché à Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas inclus puisque les origines des non-résidents n'ont pas été consignées pendant le travail sur le terrain.
3. Les Canadiens non-résidents qui ont pêché au Québec ne sont pas inclus puisque ce groupe n'a pas été couvert par l'enquête en raison de l'absence d'une base de sondage (voir section 5.1.3).

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

## 4.2 Effort de pêche

### 4.2.1 Jours de pêche

Comme il est en corrélation directe avec le nombre de pêcheurs actifs, le nombre total de jours de pêche a également diminué depuis le milieu des années 1990; cependant, les pêcheurs ont consacré en 2015 un total de 47 millions de jours à la pêche au Canada, contre 43 millions il y a cinq ans. En ce qui concerne l'effort de pêche en 2015, plus de 43 millions de jours (91 %) étaient des jours de pêche de pêcheurs canadiens résidents (annexe A.6). Les pêcheurs canadiens qui pêchaient dans d'autres régions ne représentaient que 3 % de l'effort de pêche total (un peu plus de 1,5 million de jours) en 2015, tandis que les pêcheurs

étrangers représentaient les 6 % restants (2,8 millions de jours).

Le nombre moyen de jours de pêche par pêcheur était de 15 jours, contre 13 jours en 2010<sup>6</sup>. En ce qui concerne le nombre moyen de jours de pêche de chaque catégorie de pêcheurs, une moyenne de 16 jours a été enregistrée pour ce qui est des pêcheurs résidents, tandis qu'une moyenne de 8 jours et de 7 jours était enregistrée pour chacun des groupes de pêcheurs non-résidents canadiens et étrangers, respectivement (annexe A.6).

### 4.2.2 Caractéristiques des voyages des non-résidents

L'Enquête a également permis de recueillir de l'information générale sur les activités globales de tourisme des pêcheurs non-résidents. On a questionné les pêcheurs canadiens en visite au sujet de leur nombre de voyages dans d'autres provinces ou territoires du Canada, et on a également questionné les pêcheurs étrangers à propos de leur nombre total de voyages au Canada en 2015 (peu importe la raison). Une question supplémentaire a permis d'obtenir de plus amples renseignements concernant le nombre de voyages de pêche récréative. Dans l'ensemble, les pêcheurs non-résidents ont effectué un peu plus de 2,6 millions de voyages au Canada en 2015 et près de 48 % de leurs voyages étaient destinés à la pêche (annexe A.5)<sup>7</sup>.

Les pêcheurs canadiens non-résidents ont pêché lors de 35 % de leurs voyages en dehors de leur région de résidence. Les pêcheurs étrangers ont pêché lors de 77 % de leurs voyages au Canada en 2015.

L'Ontario a continué d'être la destination privilégiée de la majorité des pêcheurs étrangers, puisque 77 % de tous les pêcheurs étrangers ont pêché dans cette province en 2015. La Colombie-Britannique a également été une destination de choix pour près de 13 % des pêcheurs étrangers, suivie par le Manitoba (5 %) et la Saskatchewan (3 %), qui ont accueilli 20 206 et 10 541 pêcheurs étrangers actifs, respectivement<sup>8</sup>.

## 4.3 Récolte

### 4.3.1 Poissons capturés et conservés

Les pêcheurs ont capturé plus de 194 millions de poissons de toutes les espèces et en ont conservé près de 59 millions (annexe A.7a, annexe A.7b). Les pêcheurs résidents de l'ensemble des provinces et territoires ont capturé 156 millions de cette récolte totale, et ont conservé seulement 34 % de leurs prises. Les pêcheurs

<sup>6</sup> Moyenne de 13 jours pour toutes les catégories de pêcheurs adultes actifs.

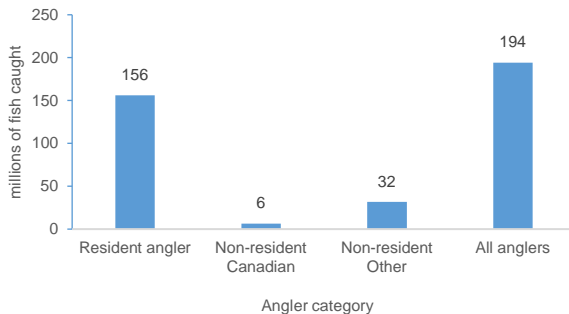
<sup>7</sup> Cette estimation comprend tous les voyages dans d'autres provinces ou territoires effectués par des pêcheurs canadiens non résidents en 2015.

<sup>8</sup> En 2015, 16 695 et 34 380 pêcheurs étrangers ont pêché respectivement dans les eaux douces et les eaux de marée de la Colombie-Britannique.

non-résidents canadiens ont capturé une proportion relativement peu élevée de la récolte totale (3 %), soit environ 6 millions de poissons, et ont conservé 21 % de tous les poissons capturés en 2015 (figure 4.5 et annexe A.7a). Les pêcheurs étrangers non-résidents ont capturé près de 32 millions de poissons de toutes les espèces et n'ont conservé que 12 % de tous les poissons qu'ils ont pêchés en 2015 (annexe A.7b).

En moyenne, chaque pêcheur résident actif a conservé 20 poissons en 2015. Chaque pêcheur canadien non-résident a conservé en moyenne sept poissons, alors que les pêcheurs étrangers ont conservé en moyenne 10 poissons de différentes espèces. Il est à noter que ces chiffres et ces moyennes pour les Canadiens non-résidents et les pêcheurs étrangers n'incluent pas les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador, comme on l'a déjà mentionné.

**Figure 4.5 Récolte totale de poissons (toutes les espèces) par catégorie de pêcheurs, Canada, 2015**

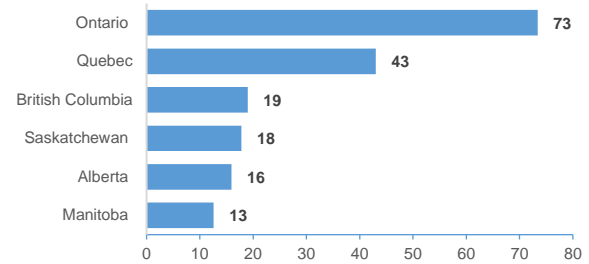


Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Environ 38 % des récoltes de poissons déclarées en 2015 ont été enregistrées en Ontario (73 millions). Le Québec (43 millions) et quatre provinces de l'Ouest suivaient, avec une récolte totale combinée de 65 millions (figure 4.6).

Le nombre total de prises de poisson dans les provinces des Maritimes, soit à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, était de 6 millions, ce qui représente 3 % de la récolte totale. Terre-Neuve-et-Labrador à elle seule a également enregistré des prises de près de 6 millions de poissons. Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, les prises s'élevaient à 693 942 et 199 897, respectivement, en 2015. C'est au Nunavut que le nombre était le plus bas, avec 13 372 poissons.

**Figure 4.6 Récolte totale de poissons (toutes les espèces) des pêcheurs du Canada, provinces sélectionnées, 2015<sup>1</sup>**



**Remarque :**

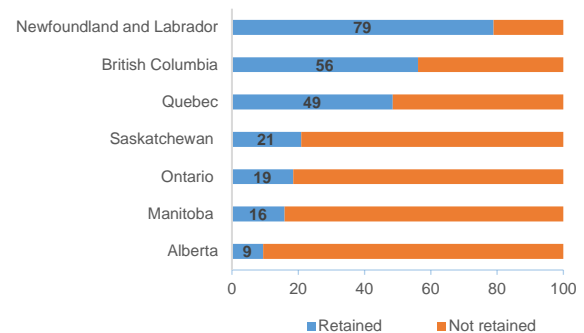
1. L'estimation de la Colombie-Britannique comprend les récoltes totales de poissons en eaux douces et en eaux de marées. L'estimation du Québec porte sur le nombre total de poissons récoltés par les pêcheurs résidents seulement.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Toutefois, la proportion globale de poissons conservés par les pêcheurs de l'Ontario n'était que de 19 %, comparativement à 49 % par les pêcheurs du Québec (figure 4.7). Les pêcheurs qui ont pêché dans les eaux de Terre-Neuve-et-Labrador ont conservé 79 % de leurs prises en 2015, contre 76 % en 2010.

Les pêcheurs qui ont pêché en eau douce à l'ouest de l'Ontario ont remis à l'eau 84 % de leurs prises, tandis que les pêcheurs au Québec et dans les provinces de l'Est ont relâché 50 % de leurs prises en moyenne.

**Figure 4.7 Poissons conservés en proportion de la récolte totale (toutes les espèces), par provinces sélectionnées, 2015<sup>1</sup>**



**Remarque :**

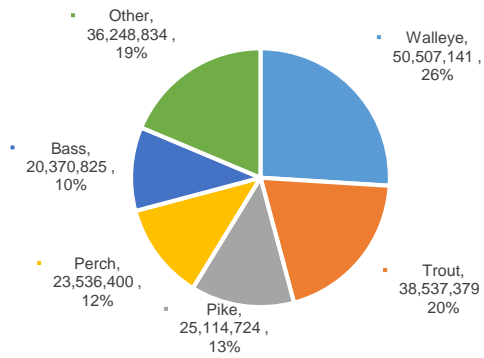
1. L'estimation de la Colombie-Britannique comprend les récoltes totales de poissons en eaux douces et en eaux de marées. L'estimation du Québec porte sur le nombre total de poissons récoltés par les pêcheurs résidents seulement.

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

### 4.3.2 Profil selon les espèces

En 2015, les cinq principales espèces capturées par les pêcheurs représentaient 81 % de la récolte totale de poissons (figure 4.8). Le doré jaune a été la principale espèce capturée à l'échelle nationale, avec 26 % des prises totales; il était suivi de la truite, du brochet, de la perche et du bar.



**Figure 4.8 Récolte totale de poissons, espèces sélectionnées, Canada, 2015**

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

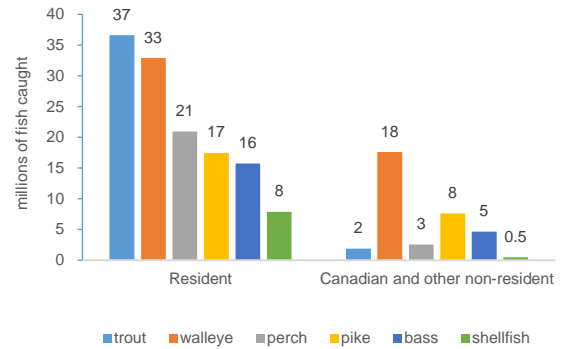
En 2015, les principales espèces de poissons capturées variaient selon les régions. Le doré jaune a été l'espèce la plus capturée en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et au Manitoba (tableau 4.4). En 2015, le doré jaune capturé en Ontario représentait plus de 44 % de la récolte totale de l'espèce à l'échelle du pays.

La truite était l'espèce la plus pêchée par les pêcheurs résidents, tandis que le doré jaune était l'espèce prédominante parmi tous les pêcheurs non-résidents (figure 4.9). La truite mouchetée, en particulier, a été la principale espèce capturée au Québec; l'omble de fontaine a été l'espèce la plus pêchée à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, tandis que la truite arc-en-ciel était la principale prise dans les eaux douces de la Colombie-Britannique. La morue, la crevette, l'ombre arctique, le brochet et l'omble chevalier ont dominé les espèces capturées à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les eaux de marée de la Colombie-Britannique, au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut en 2015.

**Tableau 4.4 Principales espèces capturées par les pêcheurs canadiens, par région, Canada, 2015**

Région	Espèce 1	Espèce 2	Espèce 3
Terre-Neuve-et-Labrador	Morue	Omble de fontaine	Éperlan
Île-du-Prince-Édouard	Omble de fontaine	Maquereau	Truite arc-en-ciel
Nouvelle-Écosse	Achigan à petite bouche	Maquereau	Omble de fontaine
Nouveau-Brunswick	Omble de fontaine	Achigan à petite bouche	Bar rayé
Québec	Truite mouchetée	Doré jaune	Perche
Ontario	Doré jaune	Perchaude	Achigan à petite bouche
Manitoba	Doré jaune	Brochet	Perche
Saskatchewan	Doré jaune	Brochet	Perche
Alberta	Doré jaune	Brochet	Truite arc-en-ciel
Colombie-Britannique (eaux douces)	Truite arc-en-ciel	Saumon	Truite fardée
Colombie-Britannique (eaux de marée)	Crevette	Crabe	Saumon quinnat
Yukon	Ombre arctique	Touladi	Brochet
Territoires du Nord-Ouest	Brochet	Touladi	Doré jaune
Nunavut	Omble chevalier	Touladi	Ombre arctique
<b>Canada</b>	<b>Doré jaune</b>	<b>Truite</b>	<b>Brochet</b>

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

**Figure 4.9 Récolte totale de poissons (principales espèces capturées) des pêcheurs résidents et non-résidents,****principales espèces capturées, Canada, 2015**

Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

## 4.4 Dépenses directes liées à la pêche récréative

### 4.4.1 Dépenses directes totales

En 2015, les pêcheurs ont dépensé plus de 2,5 milliards de dollars en dépenses directes liées à la pêche récréative au Canada (annexe A.9). En dollars courants, ce total a peu changé depuis cinq ans (tableau 4.5).

Les estimations indexées montrent toutefois que les dépenses directes totales liées à la pêche récréative ont diminué selon un taux annuel moyen de 1,4 % au cours des cinq dernières années, et de 1,3 % depuis 2005.

**Tableau 4.5 Dépenses directes totales liées à la pêche récréative (tous les pêcheurs actifs), Canada, 2005, 2010, 2015**

Année	Dollars courants	IPC 2002=100 <sup>1</sup>	Dollars constants
	(en millions de dollars)		de 2002
			(en millions de dollars)
2005	2 466	107	2 305
2010	2 519	116,5	2 162
2015	2 545	126,6	2 010

#### Remarques :

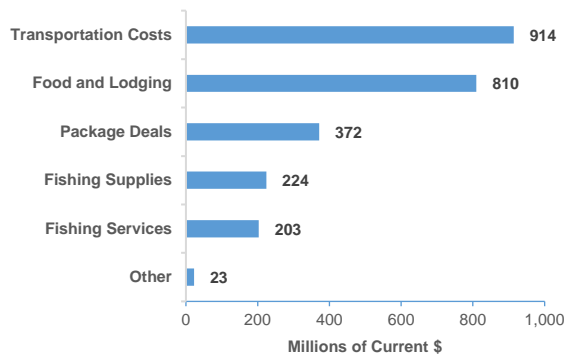
1. Indice des prix à la consommation, catalogue n° 62-001-X, mai 2015, Statistique Canada.  
Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

En 2015, le transport, la nourriture et l'hébergement ont représenté les principales dépenses des pêcheurs (figure 4.10). Pour chaque dollar dépensé en biens et services directement liés aux activités de pêche, 68 cents ont servi à couvrir les frais de transport et les dépenses liées à la nourriture et à l'hébergement durant l'année.

Comme il fallait s'y attendre, ces deux catégories ont représenté les trois principales dépenses liées aux déplacements. Tout au long de l'année 2015, chaque pêcheur actif a dépensé en moyenne 262 \$ pour couvrir des frais de transport et de voyage, et 233 \$ en frais de

nourriture et d'hébergement dans le cadre de voyages de pêche.

**Figure 4.10 Dépenses directes totales liées à la pêche récréative de tous les pêcheurs actifs du Canada, par catégories de dépenses, Canada, 2015**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques. Bouquet

#### 4.4.1.1 Transport

Les dépenses liées au transport représentaient tous les coûts liés aux déplacements, y compris les billets d'avion et d'autobus, les frais de traversiers, les frais de véhicules et les locations d'aéronefs. En 2015, les dépenses totales liées au transport de tous les pêcheurs actifs, en dollars courants, ont atteint 914 millions de dollars. En 2010, elles étaient de 925 millions de dollars.

Les frais de transport moyens par pêcheur variaient grandement entre les différentes provinces et les différents territoires. Les pêcheurs canadiens non-résidents qui pêchaient dans les Territoires du Nord-Ouest et les pêcheurs résidents qui pêchaient dans les eaux de marée de la Colombie-Britannique ont assumé les frais de transport les plus élevés (695 dollars et 579 dollars, respectivement). En moyenne, les pêcheurs canadiens non-résidents ont payé 296 dollars chacun, la somme la plus élevée parmi les trois groupes de pêcheurs.

#### 4.4.1.2 Nourriture et hébergement

Les dépenses totales en nourriture et en hébergement (810 millions de dollars) ont représenté le tiers des dépenses directes totales liées à la pêche récréative au Canada. Les pêcheurs ont dépensé en moyenne 233 dollars en nourriture et en hébergement. Cependant, les dépenses moyennes par pêcheur peuvent plus que doubler, selon la catégorie et la région de pêche.

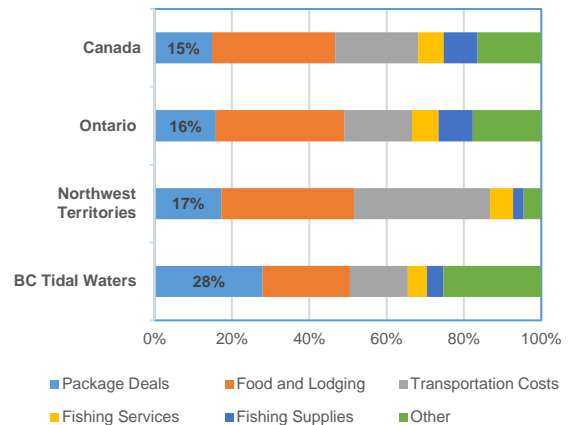
#### 4.4.1.3 Forfaits

En 2015, les dépenses totales en forfaits ont atteint 372 millions de dollars, contre 395 millions en 2010. Les forfaits comprennent souvent un vaste éventail de biens et services, comme la nourriture, le logement, les transports, le matériel de pêche, l'équipement, etc., et ce, dans le but d'aider les pêcheurs à planifier leur excursion de pêche en échange d'un certain prix.

Les forfaits sont devenus de plus en plus populaires au fil des ans, alors que beaucoup de pêcheurs ont commencé à profiter des marchés offerts par les camps de pêche, les services de guide, les pourvoyeurs et les agences de voyage.

En 2015, les forfaits représentaient près de 15 % des dépenses totales, soit la troisième dépense la plus élevée après les dépenses de transport, de nourriture et d'hébergement. C'est uniquement dans les Territoires du Nord-Ouest, en Ontario et dans les eaux de marée de la Colombie-Britannique que les pêcheurs, principalement des pêcheurs étrangers, ont consacré aux forfaits une proportion de leurs frais de voyage supérieure à la moyenne nationale (figure 4.11).

**Figure 4.11 Proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative, par catégories de dépenses, dans les Territoires du Nord-Ouest, en C.-B. (eaux de marée), en Ontario et au Canada, 2015**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

#### 4.4.1.4 Services de pêche, matériel de pêche et autres dépenses directes liées à la pêche récréative

En 2015, les dépenses en services de pêche, soit les locations de bateaux, les services de guide ainsi que les droits de permis et d'accès, ont totalisé 203 millions de dollars. Leur proportion des dépenses directes totales liées à la pêche récréative a atteint 8 %, comme en 2010

À l'instar d'autres catégories de dépenses, les dépenses moyennes en services de pêche par pêcheur ont grandement varié en 2015. Elles pouvaient être aussi peu élevées que 7 dollars dans le cas des pêcheurs

résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et atteindre en moyenne 375 dollars dans le cas des pêcheurs étrangers non-résidents des Territoires du Nord-Ouest.

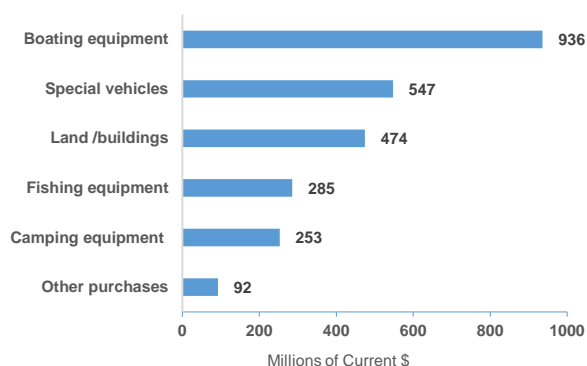
En 2015, les dépenses liées aux achats de leurres, de lignes, d'appâts et d'autre matériel de pêche se sont élevées à 224 millions de dollars (soit 9 % des dépenses directes totales liées à la pêche récréative). Dans l'ensemble du Canada, les pêcheurs résidents ont consacré une proportion relativement plus élevée de leurs dépenses à l'achat de matériel de pêche (proportion qui atteint 22 % chez les pêcheurs résidents de l'Île-du-Prince-Édouard), comparativement aux pêcheurs non-résidents. De façon générale, les pêcheurs canadiens non-résidents et autres pêcheurs non-résidents consacrent environ 4 % de leurs dépenses totales à l'achat de matériel de pêche.

## 4.5 Principaux achats et investissements

En 2015, les pêcheurs ont investi 5,3 milliards de dollars en bateaux, en moteurs, en matériel de camping, en véhicules spéciaux, en biens immobiliers et en biens durables liés à leurs activités de pêche récréative (annexe A.10). De ce total, environ 2,6 milliards de dollars étaient, en partie ou en totalité, liés à la pêche récréative (annexe A.11). Les chiffres correspondants pour 2010 étaient de 5,8 milliards pour l'ensemble des dépenses d'achats et d'investissements majeurs, dont 3,0 milliards directement ou entièrement liés à la pêche récréative.

Les embarcations et les véhicules spéciaux représentaient 57 % des investissements de 2,6 milliards de dollars entièrement liés à la pêche récréative (annexe A.11). Ils étaient suivis par les investissements dans les terrains et les bâtiments (474 millions de dollars) et le matériel de pêche (285 millions de dollars). Les quelque 13 % restants ont été consacrés aux principaux achats de matériel de camping et à d'autres investissements divers (figure 4.12).

**Figure 4.12 Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative, par catégories de dépenses, Canada, 2015**



Source : MPO, Analyses économiques et statistiques.

Essentiellement, les activités d'investissement des pêcheurs résidents ont permis de déterminer le profil général des investissements liés la pêche récréative, investissements qui totalisaient 2,4 milliards de dollars, soit 92 % des investissements totaux en 2015 (annexe A.12).

En 2015, les pêcheurs canadiens non-résidents et les pêcheurs étrangers ont investi respectivement 144 millions de dollars et 48 millions de dollars. Les investissements de ces deux catégories de pêcheurs ont principalement été consacrés à l'achat de terrains et de bâtiments (ils représentent près de 62 % des investissements liés à la pêche récréative). Il convient à nouveau de noter que ces chiffres pour les pêcheurs canadiens non-résidents et les pêcheurs étrangers n'incluent pas les résultats de Terre-Neuve-et-Labrador. Dans cette région, les pêcheurs non-résidents ont contribué à hauteur d'environ 2 millions de dollars en achats importants entièrement liés à la pêche récréative.

## 5.0 Méthodologie d'enquête et qualité des données

Afin de pouvoir effectuer une enquête nationale dans les différentes régions, il a fallu utiliser plusieurs méthodes en raison de la diversité des procédures de délivrance de permis de pêche récréative au Canada.

La présente section vise à décrire les procédures utilisées dans le cadre de l'Enquête de 2015 ainsi que les forces et les limites des données afin qu'elles puissent être utilisées et analysées efficacement. L'information sur les techniques utilisées et la qualité des données de l'enquête sont particulièrement importantes lorsqu'on effectue des comparaisons avec les données provenant d'autres enquêtes et sources d'information ou que l'on tire des conclusions sur les changements observés au fil du temps.

### 5.1 Procédures d'échantillonnage

#### 5.1.1 Renseignements généraux

Les échantillons de pêcheurs résidents et de pêcheurs non-résidents ont été sélectionnés selon un échantillonnage aléatoire stratifié et systématique des bases de données sur les permis, la stratification étant fondée sur la catégorie de permis, la zone de résidence ou une combinaison des deux. Les seules exceptions à cette stratégie générale concernaient les pêcheurs résidents de deux régions : Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec (sections 5.1.2 et 5.1.3).

La taille des échantillons a été déterminée d'après les estimations de fiabilité relatives aux jours de pêche pour chaque strate, d'après les résultats des précédentes enquêtes sur la pêche récréative au Canada.

#### 5.1.2 Pêcheurs résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec

Étant donné les limitations des bases de données sur les permis pour les pêcheurs résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec, il a fallu adopter une stratégie d'échantillonnage différente. À Terre-Neuve-et-Labrador, le fichier d'échantillonnage de la population de pêcheurs résidents autres que les pêcheurs de saumon a été créé à l'aide d'une enquête de présélection menée auprès des ménages de la population générale.

En effet, les pêcheurs de Terre-Neuve-et-Labrador qui ne pêchent pas le saumon n'ont pas besoin d'un permis et il n'y avait donc pas de base de données à partir de laquelle on pouvait choisir un échantillon pour l'enquête sur la pêche récréative au Canada. Pour l'enquête de présélection, les ménages ont été stratifiés géographiquement pour représenter la province.

Il faut souligner que les échantillons des pêcheurs résidents et non-résidents de saumon (saumon et truite) ont été sélectionnés à partir des bases de données sur les permis, disponibles pour ces trois types de permis.

Une enquête de présélection des ménages, géographiquement stratifiée, a également été utilisée au Québec pour générer l'échantillon de la population des pêcheurs résidents, mais un échantillon supplémentaire a été utilisé pour augmenter la couverture. Cet échantillon supplémentaire a été sélectionné à partir d'une base de données de chasseurs résidents, car cette base de données indiquait si un chasseur détenait également un permis de pêche. Les chasseurs qui n'étaient pas titulaires d'un permis de pêche ont été exclus de cet échantillon supplémentaire.

Le nombre requis d'échantillons de ménages pratiquant la pêche récréative a été fixé en consultation avec les représentants de chaque province, d'après la distribution des ménages selon le recensement de 2011. La taille globale de l'échantillonnage a été déterminée d'après la proportion de ménages pratiquant la pêche récréative par rapport à tous les ménages dans chaque région géographique, d'après les estimations établies pour 2010, combinées à la fiabilité des jours de pêche de chaque région en 2010.

Pour les deux enquêtes auprès des ménages, les ménages ont fait l'objet d'une présélection par téléphone, laquelle a permis d'établir leur admissibilité à l'enquête. Dans les ménages où il y avait des pêcheurs, on a choisi un membre de façon aléatoire pour qu'il réponde au questionnaire sur la pêche récréative.

Les véritables activités de présélection ont été confiées à des entreprises privées de recherche, dans le cadre de contrats conjoints avec le MPO et les gouvernements provinciaux respectifs. Les résultats de cette présélection ont été communiqués au MPO aux fins d'estimation de la population et de pondération.

#### 5.1.3 Pêcheurs non-résidents du Québec

Historiquement, la base de données sur les permis du Québec était utilisée pour l'échantillonnage des pêcheurs non-résidents dans la province. Toutefois, depuis la mise en œuvre de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, les pêcheurs non-résidents ne sont plus tenus de fournir des renseignements personnels complets et leurs coordonnées pour obtenir leur permis de pêche récréative<sup>9</sup>.

Par conséquent, en 2015 comme en 2010, il a été impossible d'enquêter auprès de la population de pêcheurs non-résidents du Québec, faute de base d'échantillonnage (c.-à-d. de liste contenant tous les renseignements nécessaires pour préparer l'échantillon

<sup>9</sup> Commission d'accès à l'information du Québec, <http://www.cai.gouv.qc.ca>



de l'enquête). Il est possible de produire des estimations pour les pêcheurs canadiens qui pêchent au Québec, mais cela nécessiterait une enquête nationale et n'est donc pas réalisable.

### 5.1.4 Échantillonnage particulier : titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique

À Terre-Neuve-et-Labrador, un échantillon particulier de résidents titulaires de permis de pêche du saumon de l'Atlantique a été sélectionné pour assurer un échantillonnage adéquat permettant de procéder aux analyses de ces sous-populations importantes, analyses exigées dans le cadre d'un examen de la pêche au saumon dans toute la région de l'Atlantique.

Il a été décidé de choisir des échantillons particuliers de pêcheurs résidents dans la base de données des pêcheurs de saumon pour accroître le volume de la phase de présélection, car les résultats de diverses enquêtes précédentes avaient montré que les renseignements étaient inadéquats pour certains types de permis si l'on se fondait uniquement sur les résultats de la présélection. L'augmentation de la taille des échantillons a permis d'effectuer les analyses détaillées nécessaires pour Terre-Neuve-et-Labrador.

## 5.2 Collecte de données, traitement, codage et estimation

L'enquête a été lancée au début de 2016 au moyen d'un communiqué de presse coordonné dirigé par l'Administration centrale du MPO (Ottawa). Chaque région était responsable de l'envoi de l'enquête et du codage des réponses.

En raison des écarts constatés d'un questionnaire à l'autre et des exigences spécialisées en matière d'identification, chaque région participante a inscrit le codage sur les documents avant que ceux-ci soient envoyés et traités à Ottawa. Dans certains cas, il a suffi, après avoir vérifié l'exhaustivité des questionnaires, d'inscrire un code d'identification sur chaque document.

Dans le cadre de la phase de révision et de codage, il fallait absolument vérifier si l'information fournie par les pêcheurs était à la fois raisonnable et fiable en fonction de la région concernée. Il fallait notamment évaluer les espèces capturées par secteur, et la présence de ces espèces particulières, déterminer si le niveau de capture indiqué se situait dans des limites acceptables, etc. Une fois les questionnaires intégralement évalués et codés, ils ont été expédiés à Ottawa pour être analysés.

Dans le cadre d'un contrat conclu avec l'administration centrale du MPO, Nanos a coordonné la présentation du questionnaire et la saisie des réponses, en collaboration avec les coordonnateurs de chaque région. Le tout a été

effectué de manière échelonnée, selon la province ou le territoire. Tous les documents ont été vérifiés avant la saisie de données, et ceux qui présentaient des niveaux non négligeables de codage incomplet et d'information manquante, entre autres, ont été mis de côté. Les procédures de saisie de données ont été rédigées à l'interne pour chaque région. Toutes les activités de collecte de données, de codage ainsi que de saisie de données étaient terminées à la fin de 2016.

La validation des réponses à l'enquête, y compris la mise en forme des données, la majorité de la détection et de l'imputation des valeurs aberrantes, ainsi que la pondération de l'enquête et la création des tableaux et des figures dans ce rapport ont été effectuées par Statistique Canada en 2018. Des experts ont procédé à une certaine détection des valeurs aberrantes à partir des données brutes préliminaires dans chaque province et territoire, et les résultats ont souvent été pris en compte pendant le processus.

Statistique Canada a employé la méthode Sigma-Gap pour détecter les valeurs aberrantes et cette procédure n'a été effectuée que pour les réponses non nulles, en se concentrant principalement sur le nombre de poissons capturés et conservés et les variables sur les dépenses. Toutes les valeurs aberrantes ont été attribuées à l'aide de l'imputation par la moyenne ou par le plus proche voisin. Toutes les étapes de la pondération, de la détection des valeurs aberrantes et de l'imputation ont été réalisées à l'aide des systèmes de méthodologie d'enquête généralisée approuvés par Statistique Canada.

## 5.3 Procédures de pondération

### 5.3.1 Pondération pour toutes les régions autres que Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec

Des estimations pondérées ont été produites pour veiller à ce que les données brutes de l'enquête tiennent compte des estimations relatives à la population. Statistique Canada a dû formuler certaines hypothèses au cours du processus de pondération pour tenir compte de l'information sur la conception de l'enquête ou la collecte de données qui était inconnue ou qui n'était pas complètement apparente.

Nous allons commencer par décrire la procédure de pondération pour les régions où un échantillon a été sélectionné à partir d'une base d'échantillonnage. Les poids initiaux du plan d'échantillonnage ont été calculés en utilisant l'inverse de la probabilité de sélection. Ils ont ensuite été ajustés pour tenir compte de la non-réponse, habituellement en fonction du type de permis, du lieu de résidence et du mode de collecte.

À ce moment-là, on a appliqué la méthode généralisée du partage des poids pour ajuster les poids afin de tenir

compte du fait qu'un pêcheur pouvait détenir plus d'un permis de pêche valide. L'étape finale du processus de pondération consistait à ajuster les poids aux totaux connus des permis dans une étape appelée calage.

Le niveau auquel le calage a été effectué variait d'une région à l'autre en raison du niveau de détail de l'information disponible dans les bases de données sur les permis. La plupart des provinces et territoires ont utilisé une combinaison du type de permis, du lieu de résidence, du groupe d'âge et du sexe pendant le calage.

### 5.3.2 Pondération pour Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec

Pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec, il a fallu modifier les procédures de pondération. Dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, la pondération des échantillons sélectionnés parmi les deux types de permis pour pêcheurs non-résidents (saumon et truite) a suivi la stratégie générale utilisée par les autres administrations, qui est décrite précédemment.

Les premières étapes de pondération de l'enquête de présélection auprès des ménages de Terre-Neuve-et-Labrador comprenaient le calcul des poids initiaux du plan d'échantillonnage au niveau de la Division du recensement, puis l'ajustement de la non-réponse pour ceux qui n'avaient pas répondu à l'enquête de présélection.

Essentiellement, on a supposé que la non-réponse était manquante au hasard, ce qui équivaut à travailler avec le sous-ensemble de répondants au moment de calculer les poids initiaux.

Ensuite, un autre ajustement pour la non-réponse a été effectué pour les répondants à l'enquête de présélection qui n'étaient pas disposés à participer à l'enquête complète sur la pêche récréative au Canada. Il a également été réalisé au niveau de la Division du recensement. À cette étape du processus de pondération, les pêcheurs de l'enquête de présélection auprès des ménages qui étaient disposés à participer ont été combinés avec les poids initiaux calculés pour l'échantillon des pêcheurs de saumon résidents.

Un ajustement pour la non-réponse à l'enquête complète sur la pêche récréative au Canada a ensuite été apporté, en tenant compte du type de permis, du lieu de résidence et du mode de collecte. La méthode généralisée du partage des poids a ensuite été appliquée pour tenir compte des pêcheurs titulaires de plus d'un permis et du fait que les échantillons de résidents avaient été choisis dans des bases de sondage qui se chevauchaient.

La dernière étape de pondération pour les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador était le calage par rapport aux

totaux connus des permis tirés de la base de données sur le saumon pour les répondants qui avaient indiqué détenir un permis de pêche du saumon.

Au Québec, l'objectif de la pondération de l'échantillon sélectionné dans la base de données sur les chasseurs/pêcheurs était de représenter le nombre total connu de pêcheurs dans cette base de données. La pondération de cet échantillon a été effectuée selon la même méthode que celle utilisée dans le reste du pays, l'étape finale étant le calage par rapport aux totaux connus des permis tirés de la base de données des chasseurs/pêcheurs.

Comme le nombre total de permis de résident vendus au Québec était connu (par type de permis), le but de l'échantillon sélectionné dans le cadre de l'enquête de présélection auprès des ménages était de représenter les permis dans la population qui n'étaient pas couverts par la base de données des chasseurs/pêcheurs.

Par conséquent, la pondération de l'enquête auprès des ménages au Québec a été effectuée de la même façon qu'à Terre-Neuve-et-Labrador, sauf que les poids finaux ont été calés en fonction du nombre total de permis connus non couverts par la base de données sur les chasseurs/pêcheurs. Une fois finalisés, les poids de l'enquête de présélection auprès des ménages ont été combinés à ceux de l'échantillon de chasseurs/pêcheurs afin de produire les poids finaux pour le Québec.

## 5.4 Qualité des données

### 5.4.1 Erreur d'échantillonnage

Les données relatives à la fiabilité sont présentées en fonction du coefficient de variation. L'annexe A.13 présente la fiabilité statistique des principales variables pour tous les pêcheurs.

Les fourchettes des coefficients de variation ci-dessous fournissent les lignes directrices sur l'utilisation des données :

Coefficient de variation	Notes	Ligne directrice
Moins de 5,00 %	A	Les données peuvent être utilisées sans condition.
De 5,01 % à 15,00 %	B	Les données peuvent être utilisées avec prudence.
De 15,01 % à 25,00 %	C	Les données doivent être utilisées avec prudence.
De 25,01 % à 35,00 %	D	Les données doivent être utilisées avec prudence.
Plus de 35,00 %	E	Les données doivent être utilisées avec une extrême prudence.

### 5.4.2 Erreur discrétionnaire

De nombreux facteurs ont une incidence sur la fiabilité des données obtenues dans le cadre d'une enquête. Par exemple, les répondants peuvent avoir commis des erreurs dans l'interprétation des questions, les réponses peuvent avoir été inscrites de manière incorrecte sur les

questionnaires ou encore, des erreurs peuvent s'être glissées pendant la saisie des données ou le processus de tabulation.

Au cours de la phase de collecte de données, des efforts ont été déployés en vue de réduire l'occurrence d'erreurs discrétionnaires dans le cadre de l'enquête<sup>10</sup>. Ces efforts comprenaient une vérification complète des données fournies, des analyses de la validité et de la cohérence ainsi que des consultations continues avec les coordonnateurs de chaque région.

### 5.4.3 Limitations des données

Malgré tous les efforts déployés pour améliorer la précision des données, les résultats de l'enquête comportent certaines limites. Le fait de comprendre ces limites permettra au lecteur de prendre des décisions éclairées avant de mener de plus amples recherches et d'effectuer d'autres analyses à l'aide des estimations fournies dans ce rapport :

1. Estimations des pêches récréatives en eaux salées au Québec et dans les provinces atlantiques : Pour la plupart des espèces, les pêcheurs ne sont pas tenus de détenir un permis pour la pêche en eaux salées. Les résultats de l'enquête (récoltes, jours de pêche, etc.) ayant un rapport avec les pêches récréatives en eaux salées au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador sont fondés sur les estimations de présélection des populations de pêcheurs qui avaient pêché en 2015. Dans les autres provinces, les estimations des activités de pêche en eaux salées sont fondées uniquement sur les pêcheurs qui détenaient un permis de pêche en eau douce.
2. Estimations relatives aux pêcheurs non-résidents du Québec : Dans le cadre de l'enquête, il n'existe aucune estimation concernant les activités de pêche récréative des pêcheurs qui ont pêché au Québec, mais qui vivaient à l'extérieur de la province en 2015 (consulter la section 5.1.3 pour obtenir de plus amples détails).
3. L'enquête ne portait pas sur les activités illégales et non signalées liées à la pêche récréative, par exemple, le nombre de jours de pêche et les récoltes des personnes qui ont mené des activités de pêche récréative sans permis, alors que celui-ci était obligatoire, et elle ne visait pas non plus à les évaluer.

## 5.5 Comparabilité des données

Aucune modification n'a été apportée aux questions du sondage de base entre 2010 et 2015. Mais comme les stratégies de validation et de pondération des données ont changé entre 2010 et 2015, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare les résultats de ces deux enquêtes. Les estimations pour des domaines plus vastes devraient avoir moins d'effet en raison des changements mineurs apportés aux stratégies de validation et de pondération. Il faut également tenir compte des coefficients de variation des estimations finales lorsque l'on tente d'établir des comparaisons avec les éditions précédentes de l'enquête.

## 6.0 Références

Pêches et Océans Canada, Analyse économique et commerciale, *Enquête sur la pêche récréative au Canada en 2010, 2012*, Ottawa.

Statistique Canada, Statistiques démographiques annuelles, catalogue n° 91-2015-X, 2016, Ottawa.

Statistique Canada, L'indice des prix à la consommation, catalogue n° 62-001-X, volume 90, numéro 4, mai 2015, Ottawa.

Statistique Canada, Lignes directrices concernant la qualité, quatrième édition, catalogue n° 12-539-XIF, 2009, Ottawa.

<sup>10</sup> Des erreurs discrétionnaires peuvent survenir au cours de toute activité d'enquête, par exemple, à la suite d'erreurs commises dans la base d'échantillonnage (liste utilisée pour l'échantillonnage) ou de difficultés à établir des définitions opérationnelles précises. Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter le document publié en 1993 par Statistique Canada intitulé *L'échantillonnage – Un guide non mathématique*, deuxième édition, catalogue n° 12-602F, Ottawa.

## **Annexe A : Tableaux sommaires**



### Annexe A.1 Nombre de pêcheurs titulaires de permis, par catégorie de pêcheurs et région, 2015

Région	Résident	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non-résidents	Tous les pêcheurs
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	111 003 B	..	..	5 034 A	116 037 A
Île-du-Prince-Édouard	6 344 A	394 B	415 B	808 A	7 152 A
Nouvelle-Écosse	55 696 A	1 317 B	600 B	1 917 A	57 613 A
Nouveau-Brunswick	54 391 A	3 598 B	2 502 B	6 101 A	60 491 A
Québec <sup>2</sup>	667 252 A	..	..	..	667 252 A
Ontario	887 508 A	54 236 A	318 552 A	372 788 A	1 260 296 A
Manitoba	156 575 A	13 751 A	20 442 A	34 194 A	190 769 A
Saskatchewan	149 549 A	34 208 A	10 786 A	44 994 A	194 543 A
Alberta	291 877 A	10 137 A	4 212 A	14 349 A	306 226 A
Colombie-Britannique (eaux douces)	273 094 A	37 289 A	17 426 B	54 715 A	327 808 A
Colombie-Britannique (eaux de marée)	196 199 A	38 177 B	36 011 A	74 187 A	270 387 A
Yukon	7 149 A	1 714 B	925 B	2 640 A	9 789 A
Territoires du Nord-Ouest	5 043 A	5 815 A	1 456 A	7 271 A	12 314 A
Nunavut	547 B	753 B	166 D	918 A	1 465 A
<b>Canada</b>	<b>2 862 225 A</b>	<b>201 388 A</b>	<b>413 493 A</b>	<b>619 916 A</b>	<b>3 482 141 A</b>

**Remarques :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.

2. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

### Annexe A.2 Nombre de pêcheurs actifs, par catégorie de pêcheurs et région, 2015

Région	Résident	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non-résidents	Tous les pêcheurs
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	110 772 B	..	..	5 034 A	115 806 A
Île-du-Prince-Édouard	5 967 A	394 B	385 B	779 A	6 746 A
Nouvelle-Écosse	49 714 A	1 291 B	600 B	1 892 A	51 606 A
Nouveau-Brunswick	50 896 A	3 598 B	2 473 B	6 071 A	56 967 A
Québec <sup>2</sup>	652 919 A	..	..	..	652 919 A
Ontario	754 617 A	50 692 A	312 783 A	363 474 A	1 118 092 A
Manitoba	150 518 A	13 751 A	20 206 A	33 957 A	184 475 A
Saskatchewan	145 157 A	33 628 A	10 541 A	44 169 A	189 326 A
Alberta	282 880 A	8 560 B	4 045 B	12 605 B	295 485 A
Colombie-Britannique (eaux douces)	247 582 A	35 726 A	16 695 B	52 420 A	300 002 A
Colombie-Britannique (eaux de marée)	176 819 A	36 265 B	34 380 A	70 646 A	247 464 A
Yukon	6 001 A	1 631 B	810 B	2 441 A	8 442 A
Territoires du Nord-Ouest	4 883 A	5 664 A	1 417 A	7 081 A	11 965 A
Nunavut	497 B	550 B	69 E	619 B	1 117 B
<b>Canada</b>	<b>2 639 224 A</b>	<b>191 751 A</b>	<b>404 404 A</b>	<b>601 189 A</b>	<b>3 240 413 A</b>

**Remarques :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.

2. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

### Annexe A.3 Nombre et âge moyen – Pêcheurs actifs, selon le sexe et par région, 2015

Région	Pêcheurs	Hommes	Moyenne	Femmes	Moyenne
Terre-Neuve-et-Labrador	115 806 A	81 518 B	58 A	34 289 C	52 A
Île-du-Prince-Édouard	6 746 A	6 118 A	48 A	628 B	44 B
Nouvelle-Écosse	51 606 A	42 996 A	50 A	8 610 B	44 B
Nouveau-Brunswick	56 967 A	46 525 A	50 A	10 442 B	44 A
Québec <sup>1</sup>	652 919 A	573 801 A	51 A	79 119 B	48 B
Ontario	1 118 092 A	866 981 A	49 A	251 110 A	47 A
Manitoba	184 475 A	133 122 A	48 A	51 354 A	46 A
Saskatchewan	189 326 A	135 386 A	43 A	53 940 A	41 A
Alberta	295 485 A	225 176 A	40 A	70 309 A	38 A
Colombie-Britannique (eaux douces)	300 002 A	239 252 A	49 A	60 751 A	44 A
Colombie-Britannique (eaux de marée)	247 464 A	196 404 A	50 A	51 061 A	47 A
Yukon	8 442 A	6 049 A	48 A	2 394 B	42 A
Territoires du Nord-Ouest	11 965 A	9 203 A	46 A	2 761 B	40 A
Nunavut	1 117 B	909 B	49 B	207 D	37 C
<b>Canada</b>	<b>3 240 413 A</b>	<b>2 563 439 A</b>	<b>49 A</b>	<b>676 974 A</b>	<b>45 A</b>

**Remarques :**

Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.

1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

**Annexe A.4 Origine des pêcheurs non-résidents titulaires de permis au Canada, 2015<sup>1</sup>**

Province/État/Pays d'origine	Nombre	%
<b>Provinces ou territoires du Canada</b>		
Maritimes	5 065 A	0,8 A
Québec	29 136 A	4,7 A
Ontario	13 105 A	2,1 A
Prairies	107 867 A	17,4 A
Colombie-Britannique	10 191 A	1,6 A
Territoires	1 945 A	0,3 A
<b>Sous-total : Provinces ou territoires du Canada</b>	<b>167 309 A</b>	<b>27,0 A</b>
<b>États-Unis</b>		
Nouvelle Angleterre	2 887 A	0,5 A
Atlantique centre	11 675 A	1,9 A
Centre nord-est	55 589 A	9,0 A
Centre nord-ouest	59 573 A	9,6 A
Montagnes	11 860 A	1,9 A
Pacifique	28 784 A	4,6 A
Atlantique sud	8 188 A	1,3 A
Centre sud-est	1 004 A	0,2 A
Centre sud-ouest	4 264 A	0,7 A
Alaska	153 A	0,0 A
Hawaï	287 A	0,0 A
<b>Autres pays</b>		
Royaume-Uni	2 276 A	0,4 A
Autres pays d'Europe	7 186 A	1,2 A
Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud et Caraïbes	414 A	0,1 A
Afrique	..	..
Asie	1 833 A	0,3 A
Australie et région du Pacifique	1 464 A	0,2 A
Autres pays	..	..
<b>Sous-total : États-Unis et autres pays</b>	<b>197 438 A</b>	<b>31,8 A</b>
Origine inconnue <sup>2</sup>	210 174 A	33,9 A
Origine inconnue (uniquement en Saskatchewan) <sup>3</sup>	44 994 A	7,3 A
<b>Total général</b>	<b>619 916 A</b>	

**Remarques :**  
Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.  
1. Inclut les pêcheurs titulaires de permis actifs et non actifs.  
2. L'État ou le pays de résidence n'a pas été enregistré pendant le travail sur le terrain.  
3. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.  
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

**Annexe A.5 Sommaire – Voyages par tous les pêcheurs non-résidents, 2015**

Région	Nombre total de voyages	Jours de voyage	Nombre de voyages de pêche	Jours de pêche	Voyages d'une journée	Nombre de nuits
Terre-Neuve-et-Labrador	6 088 B	82 075 C	4 841 B	37 852 B	9 077 E	37 315 D
Île-du-Prince-Édouard	1 340 C	9 570 B	830 B	6 419 D	344 D	4 346 C
Nouvelle-Écosse	7 972 C	33 381 B	4 659 C	15 263 B	3 766 D	14 876 B
Nouveau-Brunswick	20 739 E	79 974 C	8 173 B	38 112 B	3 462 E	45 333 D
Québec <sup>1</sup>	..	..	..	..	..	..
Ontario	1 278 940 B	4 127 022 A	755 439 A	2 707 925 A	314 210 B	2 714 915 A
Manitoba	100 444 B	423 624 B	56 129 B	239 744 B	38 207 C	206 868 B
Saskatchewan	687 908 C	1 078 533 B	207 176 B	450 458 B	109 782 C	445 105 B
Alberta	79 908 D	436 693 D	29 026 D	135 708 E	35 793 E	141 291 D
Colombie-Britannique (eaux douces)	234 328 B	1 102 303 B	102 921 B	380 844 B	102 700 C	534 603 B
Colombie-Britannique (eaux de marée)	178 536 B	1 019 635 B	88 136 A	265 801 A	49 045 B	406 446 B
Yukon	4 129 B	65 931 C	3 328 B	22 788 C	2 229 D	38 826 C
Territoires du Nord-Ouest	13 323 E	96 394 C	6 480 B	46 301 B	3 384 D	39 350 C
Nunavut	691 C	13 050 D	582 C	6 536 D	564 E	5 014 E
<b>Canada</b>	<b>2 614 345 B</b>	<b>8 568 185 A</b>	<b>1 267 719 A</b>	<b>4 353 752 A</b>	<b>672 561 B</b>	<b>4 634 288 A</b>

**Remarques :**  
Comme il s'agit de nombres arrondis, il se peut que leur somme ne corresponde pas au total indiqué.  
1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.  
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

**Annexe A.6 Nombre de jours de pêche, par catégorie de pêcheurs et région, 2015**

Région		Eaux douces <sup>3</sup>				Eaux salées <sup>4</sup>				Total <sup>5</sup>			
		Nombre de jours		Moyenne par pêcheur		Nombre de jours		Moyenne par pêcheur		Nombre de jours		Moyenne par pêcheur	
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	Résident	812 821	B	11	B	748 992	B	8	B	1 561 813	B	14	B
	Non-résident canadien	..		..		..		..		..		..	
	Non-résident étranger	..		..		..		..		..		..	
	Tous les non-résidents	29 866	B	6	B	7 986	D	6	C	37 852	B	8	B
	<b>Total</b>	<b>842 687</b>	<b>B</b>	<b>10</b>	<b>B</b>	<b>756 978</b>	<b>B</b>	<b>8</b>	<b>B</b>	<b>1 599 664</b>	<b>B</b>	<b>14</b>	<b>B</b>
Île-du-Prince-Édouard	Résident	97 624	B	18	B	56 401	C	14	C	154 025	B	26	B
	Non-résident canadien	1 482	C	4	C	423	D	3	C	1 905	C	5	B
	Non-résident étranger	2 447	D	7	D	2 067	E	23	E	4 514	E	12	E
	Tous les non-résidents	3 929	C	6	C	2 490	E	10	E	6 419	D	8	D
	<b>Total</b>	<b>101 553</b>	<b>B</b>	<b>16</b>	<b>B</b>	<b>58 891</b>	<b>C</b>	<b>14</b>	<b>C</b>	<b>160 444</b>	<b>B</b>	<b>24</b>	<b>B</b>
Nouvelle-Écosse	Résident	732 302	B	15	B	252 076	B	9	B	984 378	B	20	B
	Non-résident canadien	8 150	B	6	B	1 973	E	6	E	10 122	B	8	B
	Non-résident étranger	4 825	D	8	D	315	E	5	D	5 141	D	9	D
	Tous les non-résidents	12 975	B	7	B	2 288	E	6	D	15 263	B	8	B
	<b>Total</b>	<b>745 277</b>	<b>B</b>	<b>15</b>	<b>B</b>	<b>254 364</b>	<b>B</b>	<b>9</b>	<b>B</b>	<b>999 641</b>	<b>B</b>	<b>19</b>	<b>B</b>
Nouveau-Brunswick	Résident	773 996	B	15	B	125 190	C	10	C	899 186	B	18	B
	Non-résident canadien	15 224	B	4	B	1 151	E	3	D	16 375	B	5	B
	Non-résident étranger	21 397	C	9	C	341	E	6	E	21 737	C	9	C
	Tous les non-résidents	36 621	B	6	B	1 492	E	4	D	38 112	B	6	B
	<b>Total</b>	<b>810 617</b>	<b>B</b>	<b>14</b>	<b>B</b>	<b>126 681</b>	<b>C</b>	<b>10</b>	<b>C</b>	<b>937 298</b>	<b>B</b>	<b>16</b>	<b>B</b>
Québec <sup>2</sup>	Résident	9 478 578	A	15	A	355 470	D	8	C	9 834 048	A	15	A
	Non-résident canadien	..		..		..		..		..		..	
	Non-résident étranger	..		..		..		..		..		..	
	Tous les non-résidents	..		..		..		..		..		..	
	<b>Total</b>	<b>9 478 578</b>	<b>A</b>	<b>15</b>	<b>A</b>	<b>355 470</b>	<b>D</b>	<b>8</b>	<b>C</b>	<b>9 834 048</b>	<b>A</b>	<b>15</b>	<b>A</b>
Ontario	Résident	13 123 075	A	17	A	..		..		13 123 075	A	17	A
	Non-résident canadien	435 695	B	9	B	..		..		435 695	B	9	B
	Non-résident étranger	2 272 231	A	7	A	..		..		2 272 231	A	7	A
	Tous les non-résidents	2 707 925	A	7	A	..		..		2 707 925	A	7	A
	<b>Total</b>	<b>15 831 001</b>	<b>A</b>	<b>14</b>	<b>A</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>15 831 001</b>	<b>A</b>	<b>14</b>	<b>A</b>
Manitoba	Résident	2 417 788	B	16	B	..		..		2 417 788	B	16	B
	Non-résident canadien	92 223	B	7	B	..		..		92 223	B	7	B
	Non-résident étranger	147 521	B	7	B	..		..		147 521	B	7	B
	Tous les non-résidents	239 744	B	7	B	..		..		239 744	B	7	B
	<b>Total</b>	<b>2 657 533</b>	<b>B</b>	<b>14</b>	<b>B</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>2 657 533</b>	<b>B</b>	<b>14</b>	<b>B</b>
Saskatchewan	Résident	3 425 303	A	24	A	..		..		3 425 303	A	24	A
	Non-résident canadien	389 072	B	12	B	..		..		389 072	B	12	B
	Non-résident étranger	61 386	B	6	A	..		..		61 386	B	6	A
	Tous les non-résidents	450 458	B	10	B	..		..		450 458	B	10	B
	<b>Total</b>	<b>3 875 761</b>	<b>A</b>	<b>20</b>	<b>A</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>3 875 761</b>	<b>A</b>	<b>20</b>	<b>A</b>
Alberta	Résident	4 992 573	B	18	B	..		..		4 992 573	B	18	B
	Non-résident canadien	116 625	E	14	E	..		..		116 625	E	14	E
	Non-résident étranger	19 083	C	5	C	..		..		19 083	C	5	C
	Tous les non-résidents	135 708	E	11	E	..		..		135 708	E	11	E
	<b>Total</b>	<b>5 128 281</b>	<b>B</b>	<b>17</b>	<b>B</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>5 128 281</b>	<b>B</b>	<b>17</b>	<b>B</b>

**Remarques :**

- L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.
- Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
- La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux douces en 2015.
- La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux salées en 2015.
- La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux douces et en eaux salées en 2015.

**Source :** Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.6 Nombre de jours de pêche, par catégorie de pêcheurs et région, 2015 (suite)

Région		Eaux douces <sup>3</sup>				Eaux salées <sup>4</sup>				Total <sup>5</sup>			
		Nombre de jours		Moyenne par pêcheur		Nombre de jours		Moyenne par pêcheur		Nombre de jours		Moyenne par pêcheur	
Colombie-Britannique (eaux douces)	Résident	3 773 342	A	15	A	..	..	..	..	3 773 342	A	15	A
	Non-résident canadien	258 574	B	7	B	..	..	..	..	258 574	B	7	B
	Non-résident étranger	122 270	B	7	B	..	..	..	..	122 270	B	7	B
	Tous les non-résidents	380 844	B	7	B	..	..	..	..	380 844	B	7	B
	<b>Total</b>	<b>4 154 186</b>	<b>A</b>	<b>14</b>	<b>A</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>4 154 186</b>	<b>A</b>	<b>14</b>	<b>A</b>
Colombie-Britannique (eaux de marée)	Résident	..	..	..	..	1 748 470	A	10	A	1 748 470	A	10	A
	Non-résident canadien	..	..	..	..	136 232	B	4	B	136 232	B	4	B
	Non-résident étranger	..	..	..	..	129 569	A	4	A	129 569	A	4	A
	Tous les non-résidents	..	..	..	..	265 801	A	4	A	265 801	A	4	A
	<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>2 014 271</b>	<b>A</b>	<b>8</b>	<b>A</b>	<b>2 014 271</b>	<b>A</b>	<b>8</b>	<b>A</b>
Yukon	Résident	78 632	B	13	B	..	..	..	..	78 632	B	13	B
	Non-résident canadien	16 249	C	10	C	..	..	..	..	16 249	C	10	C
	Non-résident étranger	6 538	C	8	B	..	..	..	..	6 538	C	8	B
	Tous les non-résidents	22 788	C	9	C	..	..	..	..	22 788	C	9	C
	<b>Total</b>	<b>101 420</b>	<b>B</b>	<b>12</b>	<b>B</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>101 420</b>	<b>B</b>	<b>12</b>	<b>B</b>
Territoires du Nord-Ouest	Résident	85 251	B	17	B	..	..	..	..	85 251	B	17	B
	Non-résident canadien	35 208	B	6	B	..	..	..	..	35 208	B	6	B
	Non-résident étranger	11 094	B	8	B	..	..	..	..	11 094	B	8	B
	Tous les non-résidents	46 301	B	7	B	..	..	..	..	46 301	B	7	B
	<b>Total</b>	<b>131 552</b>	<b>B</b>	<b>11</b>	<b>B</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>131 552</b>	<b>B</b>	<b>11</b>	<b>B</b>
Nunavut	Résident	4 902	C	10	C	1 407	D	6	C	6 309	C	13	C
	Non-résident canadien	4 694	E	10	E	518	D	3	C	5 212	D	9	D
	Non-résident étranger	359	E	8	A	964	E	14	E	1 324	E	19	C
	Tous les non-résidents	5 053	D	10	E	1 482	E	5	E	6 536	D	11	D
	<b>Total</b>	<b>9 955</b>	<b>C</b>	<b>10</b>	<b>C</b>	<b>2 889</b>	<b>D</b>	<b>6</b>	<b>C</b>	<b>12 845</b>	<b>C</b>	<b>12</b>	<b>C</b>
Canada	Résident	39 796 186	A	16	A	3 288 006	A	9	A	43 084 192	A	16	A
	Non-résident canadien	1 373 197	B	9	B	140 296	B	4	B	1 513 493	B	8	B
	Non-résident étranger	2 669 151	A	7	A	133 257	A	4	A	2 802 408	A	7	A
	Tous les non-résidents	4 072 214	A	8	A	281 538	A	4	A	4 353 752	A	7	A
	<b>Total</b>	<b>43 868 400</b>	<b>A</b>	<b>15</b>	<b>A</b>	<b>3 569 544</b>	<b>A</b>	<b>8</b>	<b>A</b>	<b>47 437 944</b>	<b>A</b>	<b>15</b>	<b>A</b>

Remarques :

1. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.
  2. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
  3. La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux douces en 2015.
  4. La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux salées en 2015.
  5. La moyenne est basée sur le nombre de jours de pêche par pêcheur en eaux douces et en eaux salées en 2015.
- Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.7a Sommaire – Poissons capturés par catégorie de pêcheurs, 2015

Région	Résident	Non-résident canadien	Non-résident étranger	Tous les non-résidents	Tous les pêcheurs					
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	5 737 639	B	..	..	106 817	C	5 844 455	B		
Île-du-Prince-Édouard	451 825	B	6 445	C	7 990	D	14 435	C	466 261	B
Nouvelle-Écosse	3 522 824	B	31 367	C	7 041	D	38 408	C	3 561 233	B
Nouveau-Brunswick	2 178 039	B	54 224	D	55 155	D	109 379	C	2 287 418	B
Québec <sup>2</sup>	43 014 413	B	..	..	..	..	..	..	43 014 413	B
Ontario	44 095 029	A	2 007 393	B	27 266 215	A	29 273 608	A	73 368 638	A
Manitoba	9 901 328	B	522 551	C	2 171 610	B	2 694 161	B	12 595 489	B
Saskatchewan	15 059 332	B	1 883 938	B	863 752	B	2 747 690	B	17 807 022	B
Alberta	15 665 095	B	144 583	D	118 196	C	262 779	C	15 927 875	B
Colombie-Britannique (eaux douces)	5 999 292	B	639 030	B	526 341	C	1 165 371	B	7 164 663	A
Colombie-Britannique (eaux de marée)	10 152 648	B	718 261	B	499 717	B	1 217 978	B	11 370 625	B
Yukon	136 926	C	52 374	C	10 597	C	62 971	C	199 897	B
Territoires du Nord-Ouest	209 641	B	283 950	B	200 351	B	484 301	B	693 942	B
Nunavut	6 773	D	5 641	E	957	E	6 599	D	13 372	C
<b>Canada</b>	<b>156 130 805</b>	<b>A</b>	<b>6 349 758</b>	<b>B</b>	<b>31 727 923</b>	<b>A</b>	<b>38 184 498</b>	<b>A</b>	<b>194 315 303</b>	<b>A</b>

Remarques :

1. Les données ne sont pas encore prêtes aux fins d'inclusion; elles seront communiquées prochainement.
  2. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
- Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.7a Sommaire – Poissons conservés par catégorie de pêcheurs, 2015

Région	Résident		Non-résident canadien		Non-résident étranger		Tous les non-résidents		Tous les pêcheurs	
Terre-Neuve-et-Labrador <sup>1</sup>	4 548 027	B	..	..	..	..	66 749	C	4 614 776	B
Île-du-Prince-Édouard	161 365	C	2 496	D	1 759	E	4 255	C	165 619	C
Nouvelle-Écosse	937 666	B	5 336	D	1 653	E	6 989	C	944 655	B
Nouveau-Brunswick	747 028	B	4 937	E	2 038	E	6 975	D	754 003	B
Québec <sup>2</sup>	20 866 268	B	..	..	..	..	..	..	20 866 268	B
Ontario	9 917 280	A	368 363	B	3 296 888	A	3 665 251	A	13 582 531	A
Manitoba	1 743 854	B	84 589	C	171 353	B	255 942	B	1 999 796	B
Saskatchewan	3 239 875	B	378 981	B	95 899	B	474 880	B	3 714 755	A
Alberta	1 482 655	B	14 287	E	349	E	14 636	E	1 497 292	B
Colombie-Britannique (eaux douces)	1 471 114	A	76 047	C	18 194	D	94 241	B	1 565 355	A
Colombie-Britannique (eaux de marée)	8 108 021	B	404 329	C	332 038	B	736 367	B	8 844 388	B
Yukon	27 336	B	3 278	E	2 906	C	6 184	C	33 520	B
Territoires du Nord-Ouest	39 230	B	12 033	B	6 836	E	18 869	C	58 099	B
Nunavut	3 584	D	1 543	D	705	E	2 248	D	5 832	C
<b>Canada</b>	<b>53 293 304</b>	<b>A</b>	<b>1 356 218</b>	<b>B</b>	<b>3 930 618</b>	<b>A</b>	<b>5 353 585</b>	<b>A</b>	<b>58 646 889</b>	<b>A</b>

Remarques :

- L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain.
  - Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
- Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.8 Sommaire – Poissons capturés et conservés par tous les pêcheurs, 2015

Région	Nombre de poissons capturés			Nombre de poissons conservés		
	Total	Moyenne par pêcheur		Total	Moyenne par pêcheur	
Terre-Neuve-et-Labrador	5 844 455	B	50	4 614 776	B	40
Île-du-Prince-Édouard	466 261	B	69	165 619	C	25
Nouvelle-Écosse	3 561 233	B	69	944 655	B	18
Nouveau-Brunswick	2 287 418	B	40	754 003	B	13
Québec <sup>1</sup>	43 014 413	B	66	20 866 268	B	32
Ontario	73 368 638	A	66	13 582 531	A	12
Manitoba	12 595 489	B	68	1 999 796	B	11
Saskatchewan	17 807 022	B	94	3 714 755	A	20
Alberta	15 927 875	B	54	1 497 292	B	5
Colombie-Britannique (eaux douces)	7 164 663	A	24	1 565 355	A	5
Colombie-Britannique (eaux de marée)	11 370 625	B	46	8 844 388	B	36
Yukon	199 897	B	24	33 520	B	4
Territoires du Nord-Ouest	693 942	B	58	58 099	B	5
Nunavut	13 372	C	12	5 832	C	5
<b>Canada</b>	<b>194 315 303</b>	<b>A</b>	<b>60</b>	<b>58 646 889</b>	<b>A</b>	<b>18</b>

Remarques :

- Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
- Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

Annexe A.9 Dépenses directes effectuées par tous les pêcheurs, 2015

Région	Forfaits <sup>2</sup>	Nourriture et hébergement <sup>3</sup>	Frais de transport <sup>4</sup>	Services de pêche <sup>5</sup>	Matériel de pêche <sup>6</sup>	Autre <sup>7</sup>	Total							
Terre-Neuve-et-Labrador	2 449 677	E	10 449 387	B	21 170 499	B	1 116 786	B	3 015 469	B	1 935 667	E	40 137 484	B
Île-du-Prince-Édouard	83 101	E	511 547	B	1 124 479	B	224 826	C	497 320	B	13 482	E	2 454 754	B
Nouvelle-Écosse	38 494	E	5 931 913	B	8 651 544	B	1 816 262	C	3 334 231	B	162 248	E	19 934 692	B
Nouveau-Brunswick	3 824 080	B	7 356 078	B	8 429 593	B	3 139 117	B	3 277 798	B	363 436	E	26 390 101	B
Québec <sup>1</sup>	54 888 503	B	125 379 890	B	135 367 527	B	43 208 567	B	36 409 886	B	3 366 966	D	398 621 340	B
Ontario	138 639 332	A	290 831 804	A	277 285 501	A	84 542 171	A	77 970 346	A	7 055 992	B	876 325 145	A
Manitoba	18 573 414	B	41 781 381	B	47 079 808	B	6 195 299	B	11 610 832	B	2 223 417	E	127 464 151	B
Saskatchewan	22 938 419	B	67 321 882	B	82 352 506	B	10 463 003	A	20 832 006	B	2 472 840	D	206 380 655	A
Alberta	1 201 037	E	88 395 843	B	98 583 285	B	12 732 890	B	29 745 682	B	313 638	E	230 972 375	B
Colombie-Britannique (eaux douces)	22 641 068	B	80 829 636	A	82 457 848	A	16 613 079	A	20 547 721	A	1 323 546	D	224 412 898	A
Colombie-Britannique (eaux de marée)	103 319 109	B	83 749 864	A	142 534 971	A	21 720 136	B	15 814 709	A	3 133 969	D	370 272 758	A
Yukon	612 048	E	1 888 364	B	2 776 208	B	165 371	B	382 346	B	11 451	E	5 835 787	B
Territoires du Nord-Ouest	2 624 856	C	5 221 822	B	5 717 711	C	1 022 146	C	423 520	B	208 912	C	15 218 967	B
Nunavut	4 688	E	148 746	D	285 947	D	52 223	E	54 073	C	.	.	545 676	C
<b>Canada</b>	<b>371 837 824</b>	<b>A</b>	<b>809 798 156</b>	<b>A</b>	<b>913 817 426</b>	<b>A</b>	<b>203 011 876</b>	<b>A</b>	<b>223 915 938</b>	<b>A</b>	<b>22 585 564</b>	<b>B</b>	<b>2 544 966 783</b>	<b>A</b>
<b>Moyenne par pêcheur<sup>8</sup></b>	<b>106,78</b>	<b>A</b>	<b>232,56</b>	<b>A</b>	<b>262,43</b>	<b>A</b>	<b>58,30</b>	<b>A</b>	<b>64,30</b>	<b>A</b>	<b>6,49</b>	<b>B</b>	<b>730,86</b>	<b>A</b>

Remarques :

- Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
- Inclut uniquement les coûts liés aux forfaits.
- Inclut les coûts liés à l'hébergement, aux frais de camping et à la nourriture.
- Inclut les coûts liés aux bateaux appartenant aux ménages, aux bateaux en copropriété, aux déplacements à l'intérieur de la province en véhicule, en traversier, en avion, en moyen de transport nécessitant l'achat de billets (avion, autobus, etc.), à la location/affrètement d'avion ou autres.



5. Inclut les coûts liés à la location de matériel de pêche, aux services de guides de pêche, aux droits d'affrètement de bateaux, aux droits de permis de pêche, aux droits d'entrée aux tournois, aux droits d'accès, aux droits d'adhésion aux clubs et aux cotisations annuelles.  
6. Inclut uniquement les coûts liés au matériel de pêche.  
7. Inclut les coûts liés aux souvenirs, aux objets d'art et d'artisanat de plus de \$, et autres coûts.  
8. L'estimation moyenne a été calculée comme dépense des ménages/nombre total de pêcheurs (actifs et inactifs) (voir tableau A.1).  
Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

### Annexe A.10 Principaux achats et investissements (entièrement ou partiellement liés à la pêche récréative) effectués par tous les pêcheurs, 2015

Région	Attirail de pêche <sup>2</sup>		Matériel de camping <sup>3</sup>		Embarcations <sup>4</sup>		Véhicules spéciaux <sup>5</sup>		Terrains et bâtiments <sup>6</sup>		Autre <sup>7</sup>		Total	
	(\$)													
Terre-Neuve-et-Labrador	6 586 109	B	12 723 587	E	49 750 075	D	79 455 642	D	14 209 381	E	2 211 766	C	164 936 561	C
Île-du-Prince-Édouard	433 482	D	77 518	D	3 356 378	E	785 024	E	392 629	E	202 752	D	5 247 783	E
Nouvelle-Écosse	4 493 171	B	2 234 455	D	12 198 501	D	25 245 489	E	627 746	E	1 782 170	C	46 581 532	C
Nouveau-Brunswick	4 331 864	B	2 823 859	D	11 436 140	D	27 478 754	D	9 807 774	E	1 316 834	C	57 195 225	C
Québec <sup>1</sup>	43 094 932	B	64 476 985	C	207 728 575	C	373 266 085	C	142 614 001	D	18 478 625	B	849 659 203	B
Ontario	80 064 613	A	125 502 727	B	276 284 110	B	291 182 356	B	559 984 596	D	26 425 781	B	1 359 444 182	B
Manitoba	12 797 093	B	17 470 194	E	57 626 264	D	121 496 243	D	121 267 016	E	6 506 783	C	337 163 593	C
Saskatchewan	29 546 875	B	64 492 472	C	145 853 629	C	118 537 016	C	246 458 076	D	15 005 176	B	619 893 244	C
Alberta	47 168 943	B	145 948 238	C	134 184 576	C	303 126 326	C	495 701 403	E	15 337 853	B	1 141 467 339	D
Colombie-Britannique (eaux douces)	30 491 885	B	71 474 010	C	87 697 728	B	141 111 532	B	48 575 947	E	8 717 835	B	388 068 937	B
Colombie-Britannique (eaux de marée)	25 547 783	B	21 505 328	C	178 311 634	B	55 842 646	D	47 516 368	E	5 823 208	B	334 546 966	B
Yukon	434 431	C	852 861	E	3 034 678	E	2 564 464	D	534 450	E	169 119	D	7 590 003	C
Territoires du Nord-Ouest	459 531	C	475 602	D	3 577 382	D	3 640 771	E	4 473 841	E	176 456	D	12 803 584	D
Nunavut	38 683	D	51 157	E	84 209	E	1 781 297	E	151 814	E	25 299	E	2 132 459	D
Canada	285 489 395	A	530 108 994	B	1 171 123 880	B	1 545 513 644	B	1 692 315 041	C	102 179 658	A	5 326 730 612	B

**Remarques :**

- Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
- Coûts associés aux principales dépenses pour l'attirail de pêche uniquement.
- Coûts associés aux dépenses majeures pour le matériel de camping uniquement.
- Coûts associés aux dépenses importantes pour les embarcations neuves et d'occasion.
- Coûts associés aux dépenses importantes pour les véhicules spéciaux neufs et d'occasion.
- Coûts associés aux dépenses majeures pour les terrains et les bâtiments.
- Coûts associés à d'autres dépenses importantes.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

### Annexe A.11 Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative effectués par tous les pêcheurs, 2015

Région	Attirail de pêche <sup>2</sup>		Matériel de camping <sup>3</sup>		Embarcations <sup>4</sup>		Véhicules spéciaux <sup>5</sup>		Terrains et bâtiments <sup>6</sup>		Autre <sup>7</sup>		Total	
	(\$)													
Terre-Neuve-et-Labrador	6 586 109	B	3 584 384	D	36 350 367	C	20 459 584	D	4 284 371	E	2 066 274	C	73 331 088	B
Île-du-Prince-Édouard	433 482	D	22 055	E	1 878 451	E	375 749	E	77 399	E	178 989	E	2 966 124	D
Nouvelle-Écosse	4 493 171	B	1 820 869	E	8 725 841	C	8 182 526	E	114 976	E	1 710 586	C	25 047 969	C
Nouveau-Brunswick	4 331 864	B	2 382 486	E	7 284 430	D	7 582 193	C	7 113 707	E	1 164 078	C	29 858 759	C
Québec <sup>1</sup>	43 094 932	B	33 752 232	C	167 465 165	C	132 259 893	C	58 526 136	C	16 219 426	B	451 317 782	B
Ontario	80 064 613	A	59 141 741	C	215 775 505	B	114 177 469	B	130 713 067	C	23 817 435	B	623 689 829	B
Manitoba	12 797 093	B	6 529 099	C	45 167 160	E	24 349 266	D	56 790 061	E	5 679 841	C	151 312 519	C
Saskatchewan	29 546 875	B	27 875 889	C	134 977 813	C	35 561 767	B	106 460 332	D	14 338 529	B	348 761 205	B
Alberta	47 168 943	B	63 349 470	C	109 070 250	C	134 735 901	D	63 158 807	E	14 329 197	C	431 812 569	C
Colombie-Britannique (eaux douces)	30 491 885	B	42 716 822	C	70 485 366	B	49 121 379	C	26 700 970	E	8 041 234	B	227 557 656	B
Colombie-Britannique (eaux de marée)	25 547 783	B	11 305 382	C	133 254 446	B	17 055 071	C	16 063 697	E	4 641 776	B	207 868 155	B
Yukon	434 431	C	283 184	E	2 781 577	E	833 314	E	131 168	E	134 574	D	4 598 248	D
Territoires du Nord-Ouest	459 531	C	364 986	E	2 904 342	D	1 444 900	E	4 269 466	E	135 116	D	9 578 340	D
Nunavut	38 683	D	25 579	E	31 906	E	1 051 133	E	70 270	E	25 299	E	1 242 869	E
Canada	285 489 395	A	253 154 176	B	936 152 619	B	547 190 146	B	474 474 425	B	92 482 352	A	2 588 943 114	A
Moyenne par pêcheur <sup>8</sup>	81,99	A	72,70	B	268,84	B	157,14	B	136,26	B	26,56	A	743,49	A

**Remarques :**

- Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.
  - Coûts associés aux principales dépenses pour l'attirail de pêche uniquement.
  - Coûts associés aux dépenses majeures pour le matériel de camping uniquement.
  - Coûts associés aux dépenses importantes pour les embarcations neuves et d'occasion.
  - Coûts associés aux dépenses importantes pour les véhicules spéciaux neufs et d'occasion.
  - Coûts associés aux dépenses majeures pour les terrains et les bâtiments.
  - Coûts associés à d'autres dépenses importantes.
  - L'estimation moyenne a été calculée comme dépense des ménages/nombre total de pêcheurs (actifs et inactifs) (voir tableau A.1).
- Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

**Annexe A.12 Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative, par catégorie de pêcheurs, 2015**

Catégorie	Résident		Non-résident canadien <sup>1,2</sup>		Non-résident étranger <sup>1,2</sup>		Tous les non-résidents <sup>1,2</sup>		Total	
	(\$)									
Attirail de pêche	274 407 488	A	6 812 509	B	4 051 119	B	11 081 907	B	285 489 395	A
Matériel de camping	247 618 021	B	4 899 316	E	471 372	D	5 336 155	E	253 154 176	B
Embarcations	895 241 156	B	36 936 762	D	3 784 728	D	40 911 463	C	936 152 619	B
— Neufes	533 141 875	B	24 611 691	E	2 902 620	E	27 562 761	D	560 704 635	B
— D'occasion	362 099 281	B	12 325 071	E	882 108	E	13 348 703	E	375 447 984	B
Véhicules spéciaux	533 907 458	B	5 690 113	E	6 566 850	E	13 282 689	D	547 190 146	B
— Neufs	314 392 807	B	3 206 344	E	771 061	E	4 973 925	E	319 366 732	B
— D'occasion	219 514 651	C	2 483 768	E	5 795 790	E	8 308 764	E	227 823 415	C
Terrains/bâtiments	354 144 677	C	87 907 860	D	32 004 552	E	120 329 748	C	474 474 425	B
Autre	89 394 556	A	1 753 979	C	1 265 865	C	3 087 796	B	92 482 352	A
<b>Total</b>	<b>2 394 713 356</b>	<b>A</b>	<b>144 000 539</b>	<b>C</b>	<b>48 144 486</b>	<b>D</b>	<b>194 229 758</b>	<b>C</b>	<b>2 588 943 114</b>	<b>A</b>

**Remarques :**

1. Pêcheurs résidents seulement; aucune estimation pour les pêcheurs non-résidents du Québec.

2. L'origine des pêcheurs non-résidents n'a pas été consignée durant le travail sur le terrain pour Terre-Neuve-et-Labrador; par conséquent, ils ne sont pris en compte que dans la colonne « Tous les non-résidents ».

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.

**Annexe A.13 Fiabilité statistique des variables choisies, tous les pêcheurs actifs, 2015**

Région	Taille de l'échantillon : Pêcheurs récréatifs actifs	Jours de pêche	Nombre de poissons capturés	Nombre de poissons conservés	Taille de l'échantillon : Tous les pêcheurs	Dépenses directes	Principaux achats et investissements (E/P) <sup>2</sup>	Principaux achats et investissements (E) <sup>3</sup>
	(Nombre)	(Nombre)	(Coefficient de variation en %) <sup>1</sup>					
Terre-Neuve-et-Labrador	655	7,73	10,65	10,39	657	10,19	17,83	14,99
Île-du-Prince-Édouard	227	10,14	14,32	21,41	237	11,21	37,45	34,86
Nouvelle-Écosse	563	5,82	12,98	14,18	622	8,07	21,36	17,41
Nouveau-Brunswick	1 029	6,36	8,20	12,08	1 078	6,17	16,67	15,19
Québec <sup>4</sup>	2 732	4,33	7,97	10,39	2 831	5,36	10,16	9,28
Ontario	8 305	1,96	2,31	3,43	9 168	1,68	13,09	7,33
Manitoba	963	5,17	8,53	6,88	998	6,13	21,10	23,12
Saskatchewan	1 738	3,49	5,42	4,90	1 786	4,23	15,03	13,32
Alberta	948	6,13	11,02	10,19	993	6,90	25,28	15,47
Colombie-Britannique (eaux douces)	2 502	3,42	4,64	3,86	2 777	3,54	9,83	9,46
Colombie-Britannique (eaux de marée)	2 510	2,92	7,53	9,05	2 740	3,16	12,04	9,50
Yukon	317	8,20	14,06	12,87	374	10,00	23,70	29,14
Territoires du Nord-Ouest	366	8,24	7,93	9,85	376	10,32	25,65	28,18
Nunavut	58	16,72	20,98	23,65	72	24,01	34,49	41,66
<b>Canada</b>	<b>22 913</b>	<b>1,49</b>	<b>2,45</b>	<b>4,14</b>	<b>24 709</b>	<b>1,35</b>	<b>6,84</b>	<b>4,29</b>

**Remarques :**

1. Coefficient de variation=(erreur-type de la moyenne/moyenne) \* 100.

2. Principaux achats et investissements entièrement (E) ou partiellement (P) liés à la pêche récréative.

3. Principaux achats et investissements entièrement liés à la pêche récréative.

4. Pêcheurs résidents uniquement.

Source : Pêches et Océans Canada, Analyses économiques et statistiques.